



**HAL**  
open science

## Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2006

Elisabeth Lorans

► **To cite this version:**

Elisabeth Lorans. Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2006. 2012.  
halshs-00679963v1

**HAL Id: halshs-00679963**

**<https://shs.hal.science/halshs-00679963v1>**

Submitted on 16 Mar 2012 (v1), last revised 20 Mar 2012 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)**

**Rapport 2006**

**Sous la direction d'Elisabeth Lorans**



**Volume de texte**

**Université de Tours -CNRS  
CITERES, UMR 6173  
Laboratoire Archéologie et Territoires  
Décembre 2006**

# SOMMAIRE

## VOLUME 1

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION : PRESENTATION DES TRAVAUX 2006 ET DU RAPPORT....</b>	<b>4</b>
<b>1. LES FOUILLES ANCIENNES : INVENTAIRE ET ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ET DU MOBILIER.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. Inventaire du mobilier anciennement découvert.....</b>	<b>5</b>
1.1.1. Le mobilier déposé à la basilique Saint-Martin de Tours.....	5
1.1.2. Le mobilier déposé à la SAT.....	7
1.1.3. Le mobilier conservé sur le site.....	7
<b>1.2. Analyse critique des données antérieures à la construction de l'église romane</b>	<b>8</b>
<b>2. RESULTATS DE TERRAIN 2006.....</b>	<b>8</b>
<b>2.1. La zone 1 : l'emprise de l'église abbatiale gothique.....</b>	<b>8</b>
2.1.1. Le secteur 1.....	9
2.1.2. Le secteur 2.....	16
2.1.2. Bilan des deux secteurs.....	23
<b>2.2. Les zones 3 et 4 : l'hôtellerie et la maison du Grand Prieur.....</b>	<b>24</b>
2.2.1. La zone 3 : étude architecturale de la partie occidentale du bâtiment.....	24
2.2.2. La zone 4 : fouille partielle de l'ancienne hôtellerie médiévale.....	25
<b>3. PROJETS POUR 2007.....</b>	<b>33</b>
<b>3.1. Exploitation des fouilles anciennes et collecte documentaire.....</b>	<b>33</b>
<b>3.2. Travail de terrain.....</b>	<b>34</b>
<b>4. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>35</b>
<b>5. LISTE DES ANNEXES ET ANNEXES.....</b>	<b>36</b>

## **VOLUME 2**

### **1. LISTE DES FIGURES**

### **2. FIGURES**

## **CD-ROM**

Annexe 2 : Inventaire du mobilier archéologique issu des fouilles de Ch. Lelong conservé à la Société Archéologique de Touraine

Fig.4 : Inventaire du mobilier conservé à la basilique Saint-Martin.

Fig.5 : Inventaire du mobilier des sépultures conservé à la basilique Saint-Martin.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent d'abord à la Ville de Tours, qui a autorisé et largement financé cette deuxième année de fouille, et à l'établissement scolaire de Marmoutier, qui nous a apporté un important soutien logistique tout au long de la campagne d'été.

Je voudrais également remercier Patrick Bordeaux, responsable des collections de la Société archéologique de Touraine, pour l'aide qu'il apporte à l'étude du fonds ancien de Marmoutier.

## **INTRODUCTION : PRESENTATION DES TRAVAUX 2006 ET DU RAPPORT**

### **Equipe permanente**

Responsable du programme : Elisabeth Lorans, maître de conférences en archéologie médiévale à l'Université de Tours, UMR CITERES 6173, Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) ;

Encadrement des stagiaires et exploitation des données :

- zone 1 : Vincent Hirn et Véronique Marthon, doctorants de l'UMR CITERES 6173, LAT, assistés d'Emeline Marot (titulaire d'un diplôme de master 2 Recherche en Archéologie) ;

- zones 3 et 4 : Bastien Lefebvre, doctorant du LAT.

### **Concours**

- Estelle Bidault, titulaire d'un diplôme de master 2 Pro en Archéologie, pour l'inventaire du mobilier des fouilles anciennes (contrat de deux semaines en septembre, en collaboration avec Emeline Marot) ;

- Patrick Bordeaux, responsable des collections de la Société archéologique de Touraine : assistance pour la collecte documentaire et l'inventaire du mobilier déposé à la SAT ;

- Sophie Desrosiers (maître de conférences, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris) : examen préliminaire des textiles anciennement découverts dans les tombes ;

- Ph. Husi (ingénieur d'études, LAT), étude de la céramique ;

- James Motteau (chercheur associé au LAT) : inventaire du verre et du petit mobilier ;

- Christian Theureau (chercheur associé au LAT) : analyse des ossements humains ; inventaire des monnaies provenant des fouilles anciennes et en cours.

### **Equipe de fouille**

La fouille, qui a duré six semaines du 19 juin au 31 juillet 2006, a réuni 29 stagiaires qui étaient presque tous des étudiants de l'université de Tours, inscrits en histoire ou histoire de l'art pour les deux premières années et principalement en archéologie à partir de la troisième année (L3 et master). Toutefois, nous avons tenu à ouvrir le stage à des étudiants suivant d'autres formations (architecture, éducation spécialisée) ainsi qu'à une bénévole déjà entrée dans la vie active. Au total, ont été effectuées 484 journées/hommes (fig. 1).

### **Financement**

- La Ville de Tours, par subvention de fonctionnement dans le cadre d'une convention tripartite (Ville, CNRS et Université de Tours, chargée de la gestion des crédits) ;

- ARCHEA, par subvention de fonctionnement ;

- Le Ministère de la Culture, par subvention de fonctionnement ;

- Le Laboratoire Archéologie et Territoires sur crédits d'Etat : mise à disposition d'équipement.

Ce rapport présente d'une part le bilan de l'exploitation des données des fouilles anciennes, qu'il s'agisse de la documentation ou du mobilier, d'autre part les résultats de la campagne de terrain conduite pendant l'été dans les zones 1, 3 et 4. Les présentations du programme de recherche de Marmoutier ainsi que les opérations de valorisation (visites guidées et médias) sont récapitulées dans l'annexe 1.

# **1. LES FOUILLES ANCIENNES : INVENTAIRE ET ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ET DU MOBILIER**

Entamée en 2005, l'exploitation des données livrées par les fouilles anciennes a été poursuivie en 2006 et a pris plusieurs formes.

## **1.1. Inventaire du mobilier anciennement découvert**

Le mobilier mis au jour lors des fouilles conduites par Ch. Lelong de 1974 à 1982 et dont le statut juridique n'est pas encore réglé est actuellement conservé dans quatre lieux (RAPPORT 2005 : 9) :

- les sous-sols de la basilique Saint-Martin de Tours, pour l'essentiel ;
- les Archives municipales de Tours (principalement petit mobilier et verre, inventoriés par James Motteau fin 2004) ;
- les réserves de la Société archéologique de Touraine, à l'hôtel Gouin (essentiellement lapidaire, mobilier architectural et monnaies) ;
- le site de Marmoutier (lapidaire et éléments architecturaux, plus quelques objets déposés dans l'établissement scolaire).

En 2006, l'inventaire du mobilier conservé à la basilique Saint-Martin a été achevé et celui du mobilier en dépôt à la SAT a été réalisé. Sur le site, le matériel entreposé dans le « Repos de Saint-Brice » a été trié.

### **1.1.1. Le mobilier déposé à la basilique Saint-Martin de Tours**

L'inventaire du mobilier issu des fouilles de Ch. Lelong et déposé à la basilique Saint-Martin a été effectué en plusieurs temps, en 2005 et 2006. Les deux tiers du mobilier avaient été traités en 2005 : une partie au cours de la campagne de fouille en juillet, une autre partie en septembre (RAPPORT 2005 : 19). Le reste du mobilier a été inventorié en septembre 2006.

Une partie du mobilier a bénéficié d'une étude plus complète dans le cadre du travail de Master 2 d'Emeline Marot (MAROT 2006). L'analyse de la documentation de Ch. Lelong (relevés, cahiers de terrain, rapports de fouille) a permis de restituer en partie la stratigraphie des secteurs 1, 2, 4, 5 et 8, et ainsi de vérifier ou de corriger les indications de couches présentes sur les sacs de mobilier. Les secteurs concernés par cette étude sont également ceux dans lesquels la fouille a été reprise en 2006 : une confrontation entre le mobilier découvert par Ch. Lelong et celui mis au jour en 2006 sera donc possible par l'établissement d'équivalences entre les couches.

Le nombre total de caisses de mobilier traité est de 162, dont 18 concernent des sépultures (fig. 2). Le classement de Ch. Lelong respectait globalement la distinction entre les secteurs, mais certaines caisses rassemblaient des sacs de différentes provenances. On dénombre 39 indications de secteurs différents (fig. 3), mais de nombreux sacs ne possèdent aucune information, ou bien seulement une description du type de mobilier (par exemple : carreaux, vitraux), ou encore une indication trop vague pour être utilisable lors d'une étude ultérieure (par exemple : « surface »). Ainsi, on ne connaît pas la provenance de 59 sacs de mobilier sur les 2007 inventoriés (hors ceux des sépultures).

Le tableau 4 correspond à l'inventaire des sacs de mobilier, ceux des sépultures étant traités à part (fig. 4 et 5).

Ces tableaux contiennent les indications sur la provenance du mobilier, telles qu'elles étaient transcrites par Ch. Lelong (numéro du secteur et de la couche). Celles-ci ont pu être corrigées ou complétées dans certains cas ; les équivalences avec la nouvelle numérotation des secteurs attribuée par le Laboratoire Archéologie et Territoires sont également indiquées. Les informations portées sur les sacs peuvent correspondre à une description de la couche, à sa localisation ou encore à une description du contenu du sac. Les commentaires permettent de compléter les informations, par exemple en indiquant les annotations présentes sur les caisses, notamment en cas de doute sur la provenance d'un sac.

Le mobilier est ensuite inventorié par type (céramique, verre, métal, TCA, mortier et enduit, minéraux, ossements, charbons...).

Les sacs provenant d'un secteur différent de celui de la caisse où ils étaient placés sont indiqués en bleu. Les indications de secteurs incorrectes données par Ch. Lelong sont indiquées en rouge, la colonne suivante fournissant la provenance réelle du mobilier.

Le tableau 6 indique les comptages faits par type de mobilier pour chaque secteur (fig. 6). Pour une plus grande exactitude des comptages, le mobilier d'un sac placé dans une caisse différente a été pris en compte dans le comptage du secteur indiqué *sur le sac* (par exemple le mobilier d'un sac noté « TR.I » dans une caisse « CH.I » a été compté avec le mobilier du secteur TR.I). Il est ainsi possible de mettre en évidence les inégalités, concernant à la fois la quantité de mobilier dans chacun des secteurs et la proportion de chaque type de mobilier.

Seuls six secteurs se démarquent par la quantité de mobilier qu'ils ont livrée : TR.I (secteur 1), TR.II (secteur 5), CH.I-II et Crypte (secteur 2), D.II et D.IV (secteur 3). Cependant, les matériaux de construction (terres cuites architecturales, mortiers, enduits et minéraux) correspondent dans certains cas à un pourcentage important du mobilier, et la céramique, nécessaire pour étudier et dater les couches stratigraphiques, ne représente que 30 % de l'ensemble du mobilier inventorié. Une grande partie du mobilier des fouilles anciennes ne pourra donc pas être exploitée pour l'étude de la stratification et la vérification des datations proposées par Ch. Lelong.

A la faible quantité de céramique de certains secteurs s'ajoute une difficulté révélée par la seconde étape de l'analyse entamée en 2005 et qui a été confirmée par l'achèvement de l'inventaire en septembre 2006. Il existe en effet peu d'indications stratigraphiques reliées aux sacs de mobilier, de sorte que la céramique correspondante ne peut pas être exploitée.

Les tableaux 7 et 8 indiquent le nombre minimum de tessons associés à chacune des 208 couches identifiées, réparties dans douze secteurs de la fouille (fig. 7 et 8). En réalité, seules 163 peuvent être étudiées, c'est-à-dire celles qui à la fois sont bien identifiées (numéro, description) et contiennent des tessons de céramique. Ainsi, parmi les 13603 tessons découverts en fouille, seuls 5161 peuvent être étudiés afin de dater des niveaux stratifiés, soit 38 % de la céramique.

L'exploitation du mobilier découvert lors des fouilles anciennes se heurte donc à des difficultés. Elles sont liées tout d'abord à l'enregistrement lacunaire de Ch. Lelong, qui n'identifiait pas systématiquement les couches fouillées, mais également au faible nombre d'indications portées sur les sacs de mobilier. Cela entraîne des confusions entre les secteurs et rend inexploitable une grande partie du mobilier céramique.

### **1.1.2. Le mobilier déposé à la SAT**

Après le décès de Ch. Lelong en 2003, ses proches ont déposé à la SAT le mobilier qui était encore conservé à son domicile et dont le petit mobilier et le verre a été soustrait pour être remis aux Archives municipales de Tours, avec toute la documentation de terrain relative à Marmoutier et à Saint-Martin (MARMOUTIER 2005 : 9).

#### *- Mobilier lapidaire et éléments architecturaux*

L'ensemble du mobilier a été inventorié en 2006 par Delphine Henri, étudiante en Archéologie, sous la direction de Patrick Bordeaux, responsable des collections de la SAT, et ce dans le cadre d'une Unité d'Enseignement libre qui a été validée pour l'obtention de la licence. Il s'agit essentiellement d'éléments architecturaux provenant pour la plupart de l'abbatiale gothique : fragments de sculptures et de carreaux de pavement, en grande majorité peints et/ou glaçurés, mais aussi de verre plat (fig. 9). A signaler aussi des moulages des chapiteaux romans de la crypte et un nombre très réduit de tessons de céramique ainsi qu'un os (Annexe 2, sur le CD-ROM).

#### *- Monnaies antiques, médiévales et modernes*

La SAT conserve également un classeur constitué par Ch. Lelong et réunissant des monnaies, jetons et méreaux découverts par ses soins lors des fouilles conduites sur les sites de Saint-Martin et de Marmoutier. L'inventaire en a été réalisé par Christian Theureau, avec l'assistance de Philippe Schiesser pour le monnayage romain, en avril 2006. Au total, ce sont 64 pièces pour Saint-Martin et 28 pour Marmoutier qui ont été inventoriées (Annexe 3). La valeur informative de ces découvertes ne pourra être appréciée qu'au fur et à mesure de l'exploitation des données stratigraphiques mais les annotations liées au contexte de découverte qui avaient été reportées dans le classeur montrent d'ores et déjà un enregistrement peu rigoureux qui rendra difficile l'utilisation de ces données numismatiques.

### **1.1.3. Le mobilier conservé sur le site**

Alors qu'en septembre 2005, des fragments lapidaires entreposés dans des grottes, dont certains portant encore des traces de polychromie, avaient été apportés à la basilique Saint-Martin, en 2006 a été trié le mobilier qui gisait en vrac dans la grotte du « Repos de Saint-Brice », au rez-de-chaussée de l'extrémité du bras nord du transept. Il s'agissait essentiellement de carreaux de terre cuite et d'éléments lapidaires très fragmentaires et non décorés pour la plupart, notamment une large quantité de morceaux de colonnettes. L'essentiel de ce mobilier ne présentait aucune indication de provenance à l'exception de quelques cagettes dans lesquelles se trouvait un fragment d'ardoise portant le code du secteur mais jamais d'indication de couche.

Le tri a été effectué par matériaux en isolant les éléments contemporains, en particulier des fragments de verre qui ont été jetés de même que tous les fragments de carreaux très petits et non décorés. Les autres, décorés ou non, ont été conservés de même que les éléments lapidaires. Ces derniers ont été conditionnés dans des caisses déposées pour le moment au rez-de-chaussée de la Maison du Grand Prieur. Les carreaux décorés et un exemplaire de chaque type de carreaux non décorés ont été apportés à la basilique Saint-Martin, le reste des carreaux étant laissé provisoirement dans le « Repos de Saint-Brice ».

## 1.2. Analyse critique des données antérieures à la construction de l'église romane

Dans le cadre d'un mémoire de Master 2 Recherche en Archéologie, mémoire soutenu en juin 2006, Emeline Marot a approfondi la collecte et l'analyse de toute la documentation archéologique ayant trait aux phases d'occupation antérieures à la construction de l'abbatiale romane, intervenue à partir du milieu du 11<sup>e</sup> siècle (MAROT 2006). Ce travail s'est principalement appuyé sur la documentation de Ch. Lelong déposée aux Archives municipales de Tours, afin de restituer le plus précisément possible l'occupation du site pour les niveaux les plus anciens, en tentant de corréliser les données stratigraphiques aux données mobilières. Cette entreprise s'est révélée particulièrement difficile en raison de l'absence d'enregistrement normalisé, même si les secteurs 1 et 2 (anciennement TR.I et CH.I), respectivement fouillés par Pierre-Marie Blanc (au moins en 1981) et Jean-Guy Sainrat (1980), ont bénéficié d'un traitement plus rigoureux. En outre, à l'exception de l'église attribuée à la fin du 10<sup>e</sup> siècle à laquelle Ch. Lelong consacra un bref article (LELONG 1987b), les structures les plus anciennes n'ont fait l'objet d'aucune publication archéologique digne de ce nom mais seulement de quelques pages qui ne permettent pas d'apprécier la validité des interprétations (LELONG 1989 : 134-140).

Outre la confrontation entre les données stratigraphiques et le mobilier effectuée pour l'ensemble des niveaux fouillés (*cf. supra*, § 1.1.1.), ce travail a précisé la chronologie relative des maçonneries antérieures à l'église romane, en étudiant les techniques de construction et les relations stratigraphiques, un préalable indispensable à la reprise de la fouille en 2006.

## 2. RESULTATS DE TERRAIN 2006

En 2006, le travail de terrain a porté sur deux parties distinctes du site (fig. 10) : d'une part, dans l'emprise de l'église abbatiale gothique (zone 1), a été amorcée la fouille des niveaux les plus anciens laissés en place par Ch. Lelong ; d'autre part, à l'ouest, l'étude de l'hôtellerie monastique, transformée en maison du Grand Prieur au 17<sup>e</sup> siècle, a été poursuivie, sous la forme de relevés pour la partie occidentale du bâtiment demeurée en élévation (zone 3), et par l'ouverture d'une nouvelle zone de fouille pour la partie détruite (zone 4).

Le rapport est fondé sur l'élaboration de diagrammes stratigraphiques pour tous les secteurs fouillés et sur le regroupement en séquences, l'étape suivante dans la synthèse ne pouvant être franchie qu'après plusieurs années de fouille. Toutefois, les zones 1 et 4 présentent deux cas de figure très différents, puisque dans la première les principaux bâtiments, susceptibles de correspondre à de longues périodes d'utilisation, ont déjà été reconnus et partiellement fouillés, alors que dans la seconde seuls les états modernes et sub-contemporains d'un même bâtiment ont été observés.

### 2.1. La zone 1 : l'emprise de l'église abbatiale gothique

Pour plus de clarté et pour éviter de désigner trop souvent les églises par leur datation supposée, les principaux édifices identifiés à ce jour dans la zone 1 ont été numérotés, en commençant par le plus tardif :

- bâtiment 1 : église abbatiale gothique (13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles) ;
- bâtiment 2 : église abbatiale romane (édifiée à partir du milieu du 11<sup>e</sup> siècle ?) ;
- bâtiment 3 : église abbatiale de la fin du haut Moyen Âge (fin 10<sup>e</sup> ?) ;

- bâtiment 4 : appellation provisoire désignant un ensemble de murs formant le contour partiel d'un bâtiment de plan quadrangulaire et appartenant en tout état de cause à plusieurs états, que seule la poursuite de la fouille permettra de mieux distinguer.

Les secteurs étudiés cette année dans la zone 1, profondément fouillée par Ch. Lelong, sont séparés par le mur de chaînage M.43 qui s'étire entre les piles nord-est et sud-est de la croisée du transept de l'église gothique : à l'ouest, le secteur 1 (anciennement TR.I), à l'est, le secteur 2, qui réunit les secteurs CH.I, II, III et IV (fig. 11 et 12). Au nord, le secteur 4 a fait l'objet de nettoyages et de relevés, également poursuivis dans la crypte romane, des données qui ne seront exploitées qu'ultérieurement, quand seront étudiées les phases architecturales auxquelles elles appartiennent.

Par souci de clarté, les résultats seront présentés par secteur puis feront l'objet d'un bilan commun.

### 2.1.1. Le secteur 1

Dans ce secteur, une importante stratigraphie avait été laissée en place par Ch. Lelong dans le but de préserver le caveau pourrissoir S.1 (fig. 13). Cette structure trônait au sommet d'une « pyramide » à quatre degrés d'une hauteur totale d'1,60 m. Après avoir effectué le relevé et le démontage, assise par assise, de ce caveau, dont toutes les pierres ont été numérotées et stockées sur place, une partie des niveaux sous-jacents a été fouillée et, pour mieux les comprendre, les coupes nord (C.16, sous M.106) et est (C.23, sous M.43) ont été dessinées et analysées. Les couches explorées étaient donc fortement lacunaires, la « pyramide » constituant le vestige de dépôts plus étendus.

#### 1. Bâtiment 1

##### - *Le caveau S.1 (séquences 11 et 12)*

Situé à la limite orientale de la croisée du transept de l'église gothique, il fut construit contre le mur de chaînage M.43 (fig. 14). Il s'agit d'un caveau maçonné de plan rectangulaire monté en moyen appareil à joints de mortier. Sa construction a été faite en tranchée aveugle (sq.12). Le blocage, en arrière des parements, était directement appuyé contre les parois de la fosse d'implantation. L'accès à l'intérieur se faisait par un escalier de quatre marches bâti selon les mêmes techniques de construction. Le caveau était couvert de dalles plates grossièrement taillées, trois étant conservées sur place, dont une effondrée dans le fond. Entre la première et la deuxième assise étaient encastrées trois barres de fer de section carrée (3 cm de côté) qui reliaient les deux parois du caveau et soutenaient à l'origine un plancher non cloué, de 54 cm sur 1,60 m environ, découvert largement effondré au moment de la fouille (LELONG 1992 : 483). Ce caveau a sans doute fait l'objet d'une réutilisation, expliquant la condamnation du petit escalier par un muret (M.103) construit sur la dernière marche et fait de blocs grossièrement taillés et noyés dans du mortier (sq.11). L'espace ainsi délimité à la tête du caveau fut trouvé remblayé par Ch. Lelong.

Ce dernier pensait que les restes osseux, trouvés décomposés, appartenaient à deux individus, ce qui a été confirmé par Ch. Theureau qui a identifié d'une part un crâne et deux fémurs (individu n° 1), d'autre part les fragments de deux autres fémurs très dégradés (individu n° 1.1).

Le mobilier mis au jour était abondant et varié : des fragments de tissus de natures différentes, attestant l'inhumation en vêtements liturgiques, une croix pectorale et une crosse

en bois, un anneau de métal doré à chaton serti d'une pierre montée en bâte, une lampe en verre posée sur un trépied de fer, enfin une bulle de plomb du pape Grégoire XI (1370-1378).

La présence de cette bulle a conduit Ch. Lelong à rechercher parmi les abbés ceux qui étaient apparentés aux papes limousins. Il proposa donc d'identifier ce caveau comme celui de Gérard Paute, abbé de 1376 à 1389 et mort en 1393, auquel seraient associés les seuls objets en bois car la *Chronique des Abbés de Marmoutier* précise qu'il laissa très peu de biens ; le second individu pourrait être le neveu du premier, Gui de Lure, abbé de 1412 à 1426 et « enterré dans le chœur sous la tombe de cuivre que l'on avait mise sur le corps de son oncle », d'après dom Martène.

Cette identification soulève néanmoins un problème car S.1, situé presque à l'aplomb des piles orientales de la croisée du transept, était à l'extérieur du chœur liturgique, délimité par un jubé dont Ch. Lelong a lui-même exposé les fondations plus à l'est, en secteur 2 (*cf. infra*, § 2.1.2). Ce point reste donc à élucider à la lumière de toutes les informations, textuelles et matérielles, relatives aux différentes clôtures du chœur.

#### *- La construction de l'église gothique (séquence 13)*

Les niveaux de construction de l'église gothique n'apparaissent plus dans le secteur 1, puisqu'ils ont été fouillés lors des interventions antérieures, ainsi que le montrent les coupes et les photos anciennes. Cette phase est représentée par les murs de chaînage des piles de la croisée, au nord (M.52) et à l'est (M.43), des maçonneries très larges et profondes qui sont fondées sur les niveaux de destruction de l'église antérieure (fig. 15, coupe 16 ; fig. 16, coupe 23).

## 2. Bâtiment 2

L'emprise du secteur 1 correspond pour l'essentiel à la moitié nord de la croisée du transept de l'église romane. Les couches fouillées en 2006 appartiennent principalement aux séquences de construction et de destruction de l'édifice mais un sol constitué de carreaux de terre cuite est encore conservé au-dessus du mur de chaînage nord-sud M.81 (fig. 17), de même que dans les secteurs 3 et 8 (fig. 11).

#### *- Les niveaux de destruction (séquence 14)*

Cette séquence inclut deux couches (US 10008 et 10009), toutes deux caractérisées par des inclusions très hétérogènes (fragments de tuffeau de mortier et de terre cuite architecturale). Ces premiers niveaux fouillés cette année semblent marquer la destruction de l'église romane. La superficie des couches laissées en place par les fouilles anciennes étant très restreinte, cette interprétation n'est pas certaine ; elle est néanmoins probable puisque les niveaux immédiatement sous-jacents appartiennent eux aussi à l'église du 11<sup>e</sup> siècle.

#### *- Les niveaux de sol de l'église (séquence 15)*

Les niveaux de destruction (sq.14) reposent directement sur une couche (US 10019, entre 51,51 et 51,65 m NGF) constituée de mortier présentant une surface plane et qui peut être identifiée à deux couches de même nature visibles dans les coupes nord et est du secteur 1 ainsi qu'à des couches conservées en secteur 2 (fig. 17) :

- dans la coupe 16 (fig. 15), la couche 10207, entre 51,49 et 51,77 m NGF, butte contre le bord nord de la base de la pile nord-ouest de la croisée du transept ; la surface supérieure de cette couche est au même niveau que le sommet de la base ;

- dans la coupe 23 (fig. 16), une couche identique (US 10039) est située immédiatement sous des matériaux de démolition qui pourraient correspondre à l'effondrement de la voûte de l'église romane puisque plusieurs claveaux sont visibles.

Ce niveau de mortier, épais de 1 à 2 cm et présentant une surface assez lisse, n'a pas servi directement de lit de pose à un carrelage en terre cuite tel que celui qui subsiste partiellement sur le mur de chaînage M.81 (posé sur un lit de mortier rose) et dont l'équivalent n'apparaît dans aucune des coupes du secteur. La couche 10019 ne porte en effet aucune trace d'insertion de carreaux ; elle peut représenter un niveau de circulation en soi ou avoir appartenu à un sol associant plusieurs strates de matériaux distincts, conformément à ce que l'on observe encore en secteur 2, à l'entrée du rond-point du chœur, où l'équivalent de cette couche de mortier (US 10164) est recouvert d'une épaisse couche de tuffeau puis d'un lit de mortier sur lequel reposent des carreaux de terre cuite (fig. 17). Qu'il s'agisse d'une unique séquence de construction ou de la superposition d'au moins deux sols successifs (mortier d'une part, tuffeau, mortier et carreaux d'autre part), cela signifie que l'essentiel des niveaux de sol de l'église romane a été détruit. Les carreaux ont pu être récupérés et les couches sous-jacentes enlevées jusqu'à atteindre un niveau de mortier plus solide et relativement plan.

*- Les niveaux de construction (séquences 17 et 18)*

La couche de mortier 10019 et ses équivalents en secteur 2 (sq.17) reposent sur un épais niveau de terre contenant des inclusions très hétérogènes (terre cuite architecturale, blocs de mortier, tuffeau concassé...) : fouillée sous les n° 10024 et 10028, cette couche a été identifiée sur les coupes 16 (US 10221) et 23 (US 10040). On peut y voir la volonté de rehausser le sol en régaland un remblai contenant des matériaux de démolition, une opération qui est intervenue dans le courant du 12<sup>e</sup> siècle si l'on se fie à la datation fournie par six tessons de céramique.

Cela conduit à s'interroger sur le degré d'achèvement de l'église au moment de sa consécration par le pape Urbain II en 1096. Tout en soulignant l'antériorité de la crypte, attribuée aux alentours de 1050, par rapport au transept et aux travées de la nef qu'il datait de la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle, Ch. Lelong considérait l'édifice comme achevé au moment de cette dédicace, « selon toute apparence » (LELONG 1987b : 173 ; 1989 : 127-130). Doit-on supposer que le gros œuvre était réalisé mais que l'intérieur de l'abbatiale n'était pas entièrement aménagé ou bien que la construction elle-même n'était encore que partielle, les matériaux inclus dans ces couches de remblai provenant de la démolition de l'église antérieure ? Dans l'état actuel des données, il est impossible de trancher entre ces deux possibilités.

La construction (sq.18) est aussi marquée par le dépôt de plusieurs couches de mortier qui ne peuvent pas être raccordées à des murs spécifiques car les relations stratigraphiques ont été perdues. Néanmoins, l'US 10222 (fig. 15), équivalente à l'US 10071, est postérieure à la pile nord-ouest de la croisée du transept (EA20).

Une fosse (F.8) a également été attribuée à la phase de construction. Tronquée par la construction du caveau pourrissoir (S.1, cf. *supra*), cette structure de forme approximativement circulaire mesure dans sa plus grande diagonale un peu plus de 70 cm et atteint une profondeur de 55 cm. Percée à travers les niveaux de destruction du bâtiment antérieur (sq.19), elle a pu recevoir un aménagement en bois qui pourrait correspondre à un poteau d'échafaudage.

### 3. Bâtiment 3

Malgré un dégagement très partiel des maçonneries de cette église, la plus ancienne reconnue à ce jour sur le site, son plan peut être restitué sous la forme d'une structure basilicale à trois vaisseaux prolongée par un chevet composé d'une abside centrale flanquée de deux absidioles orientées (fig. 18). Cet édifice est associé par Ch. Lelong à la restauration du monastère entreprise sous l'égide des comtes de Blois aux environs de 980, quand le frère du comte Eudes I<sup>er</sup>, Hugues, archevêque de Bourges depuis 969, apparaît comme abbé de Marmoutier. Cette restauration monastique, opérée par l'installation en 982 de moines venus de Cluny, aurait inclus la construction d'une nouvelle abbatale, à moins que celle-ci n'ait été entreprise un peu plus tôt par Hugues, comme l'indique une tradition recueillie en 1181 mais qui manifeste de nombreuses confusions entre les personnages incriminés (LELONG 1987a : 165-167).

La datation de cet édifice doit donc être précisée, par la poursuite de la fouille et l'observation plus fine des techniques de construction. Des remarques préliminaires ont été formulées lors de la visite, en octobre, des membres du PCR intitulé « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an mil », coordonné par Ch. Sapin. La pile nord-ouest de la croisée du transept, de plan cruciforme, est particulièrement intéressante : on y observe l'utilisation de tuiles plates en arases, ce qui est rare ; quant au module des blocs de moyen appareil, il évoque, selon D. Prigent, le début du 11<sup>e</sup> siècle.

Les niveaux liés à ce bâtiment n'ont été observés que dans le secteur 1, correspondant à la première travée de la nef (fig. 19).

#### *- Les niveaux de destruction (séquence 19)*

Cette séquence est composée de niveaux successifs de fragments de tuffeau et de mortier qui sont très homogènes ; ils ne contiennent ni inclusion ni mobilier céramique. Cette séquence peut être restituée sur presque toute la surface du secteur, puisque des équivalences ont été observées entre la zone de fouille (US 10112 et 10113) et la coupe 23 (fig. 16, US 10045 et 10046). Cependant ces niveaux ne se retrouvent pas au nord du mur M.82 (mur de chaînage de la première travée de la nef), dans la coupe 16. Il est difficile, en l'état actuel de l'analyse, de fournir une explication à ce constat.

#### *- L'utilisation de l'église (séquences 20 et 21)*

Les niveaux de sol (sq.21)

La séquence précédemment décrite repose directement sur le dernier niveau de circulation de l'église (fig. 20). La couche en question (US 10108) présente une surface plane vraisemblablement piétinée, une fine pellicule de poussière étant déposée à la surface sur une couche de terre compacte d'environ 5 cm d'épaisseur. Ce sol montrait une réfection faite au mortier (US 10134). Il a également été identifié sur les deux coupes étudiées du secteur : US 10109 (coupe 23) et US 10219 (coupe 16). Au nord, sur la coupe 16, une succession de sols très fins (de l'ordre de 1 à 2 cm) est visible sous la couche 10219 et a été enregistrée sous un unique numéro (US 10220), en raison de leur très faible épaisseur. 10220 pourrait être équivalente aux US 10139 à 10141, trois lambeaux de sols repérés sur une petite surface dans la fouille.

Les séquences 20 à 22 recouvrent partiellement le mur de chaînage M.82 de la première travée de la nef. Cette relation stratigraphique établit un lien fonctionnel entre les sols observés et les maçonneries de l'église, d'autant plus important qu'une telle relation entre des murs et des surfaces a rarement été préservée en raison des fouilles anciennes.

Parmi ces quatre niveaux de sol, un seul, 10141, contenait de la céramique, mais la datation haute de ces trois tessons des 8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècles indique leur caractère intrusif et n'éclaire donc en rien la phase d'utilisation de l'édifice.

#### La construction F.4 (sq.20)

Posée directement sur le sol 10108, a été mise au jour une maçonnerie fragmentaire longue d'1,10 m et large d'au moins 25 cm (UC 10107, fig. 20). Elle n'est composée que d'un seul rang assisé de pierres de tuffeau taillées en moyen et petit appareil, regardant vers l'ouest. La construction de F.4 a laissé une empreinte (US 10133) formant un léger affaissement dans le sol, ce qui permet de restituer une structure longue d'au moins 1,80 m dont l'extrémité nord était située à 22 cm du mur de chaînage M.82 (fig. 19). Au sud et à l'est, l'interruption de 10133 correspond à la limite de la stratigraphie conservée depuis les fouilles anciennes et permet de restituer une largeur d'au moins 45 cm.

En toute logique, cette structure se prolongeait aussi vers le sud mais aucune référence à une quelconque maçonnerie de ce type n'apparaît dans le cahier correspondant à la fouille de ces niveaux décrits comme « une terre jaune aérée avec calcaire » (cahier n° 30). On observe cependant dans la coupe sud du secteur, qui n'a pas encore été relevée, une pierre de dimension comparable et située à la même altitude que F.4 mais la relation stratigraphique avec le niveau de sol n'est pas claire sur cette section. Du côté est, il semble que la structure ait été démontée avant d'être affectée par le creusement de la fosse F.8, dans sa partie nord.

Le caractère très fragmentaire des vestiges ne permet pas de fournir une interprétation sûre. Considérant son emplacement, juste en avant de la croisée du transept, on pourrait avoir affaire soit à la base d'un emmarchement conduisant à un *presbyterium* surélevé, soit à une barrière de chancel. Cette seconde hypothèse trouve peut-être un appui dans la présence d'une empreinte qui court dans le mortier sur le dessus du mur de chaînage M.82, à 27 cm de son bord nord ; cette trace est à hauteur de la fracture visible sur la face occidentale de la pile de croisée, à l'endroit où est inséré un fragment décoré de motifs végétaux. Doit-on y voir le retour d'une barrière de chancel dont les côtés nord et ouest n'auraient pas été jointifs ?

L'identification fonctionnelle de F.4 demeure donc délicate ; toutefois, la longueur minimale restituable (1,80 m) comme la localisation dans la première travée de la nef excluent la présence d'un autel.

#### - La construction de l'église (séquences 22, 23 et 24)

La dernière séquence de la phase de construction (sq.22) correspond à la préparation des sols de l'église et réunit les couches 10142 et 10144 : épaisses de 5 cm environ, elles présentent des composants (calcaires et TCA) dont la taille diminue progressivement.

Sous ces niveaux, aucune trace n'a été observée qui puisse être mise en relation avec la construction des maçonneries de l'église présentes dans ce secteur, soit le mur de chaînage M.82, la pile nord-ouest de la croisée du transept (EA.21) et la première pile nord de la nef, établie sur M.82 (EA.22), le tout regroupé provisoirement sous la séquence 23 (fig. 19).

#### Le trou de poteau F.15 et la perturbation du sarcophage S.51 (sq.24)

Au cours de la fouille des sépultures S.50 et S.51 (*cf. infra*, § 4), est apparue la fosse d'implantation d'un trou de poteau (F.15), large de 86 cm pour une profondeur observée de 61 cm (fig. 21). Le niveau de creusement de ce trou n'est pas assuré mais peut être restitué au moins au même niveau que celui des fosses de sépultures, c'est-à-dire à partir de 10119, ce qui porte la profondeur de ce fait à environ 1,15 m. Au centre de cette fosse est apparue, assez tard dans la fouille, l'empreinte du poteau laissée après son pourrissement et qui mesurait 20 à 25 cm de côté.

Il est difficile d'interpréter cette structure isolée qui n'est rattachée à la phase de construction de l'église qu'à titre hypothétique : peut-il s'agir d'un élément d'échafaudage ? Ch. Lelong n'évoque rien de comparable dans ce secteur. En tout cas, F.15 ne devait pas fonctionner avec les inhumations qu'il a fortement perturbées et dont le souvenir devait donc être dissipé au moment de cette intervention. Ce creusement a amené la découverte du sarcophage S.51, qui a été retrouvé sans la moitié occidentale de son couvercle, probablement enlevée à cette occasion dans le but d'examiner le contenu de la tombe. Cet acte a fortement bouleversé le squelette, dont toute la partie supérieure, crâne compris, a été rejetée en vrac sur les membres inférieurs, eux parfaitement en place.

#### 4. Une phase d'inhumation (séquences 25, 26 et 27) (fig.22)

##### - Les sépultures 24, 50 et 51 (séquence 25)

Deux sépultures de sexe masculin ont été fouillées en secteur 1 mais leur niveau de creusement a été difficile à établir pendant la fouille en raison des similitudes existant entre le comblement de leurs fosses et la couche 10119, exposée sous les niveaux de construction du bâtiment 3 (sq.22). Seule la confrontation des relevés topographiques et des photographies a permis de déduire *a posteriori* que les fosses de sépultures ont bien été creusées à partir de cette couche, qui a donc été sur-fouillée avant que n'apparaisse le bord occidental d'un creusement mis en évidence par une couche de matériaux de démolition surtout composée de terres cuites architecturales (*cf. infra*). Ce bord a ensuite été identifié comme celui des deux fosses de sépultures juxtaposées, recoupé par F.15. L'analyse de la stratigraphie a révélé que le sarcophage S.51 a été déposé le premier, suivi par la sépulture S.50.

##### La sépulture S.50

Tronqué par F.15 qui a détruit la partie gauche de la cage thoracique, le squelette était disposé au fond d'une fosse dans laquelle ni élément de calage ni trace de bois n'ont été retrouvés, mais les observations taphonomiques attestent une inhumation en cercueil (fig. 23). De plus, un fin dépôt (US 10182) plaide en faveur d'un colmatage progressif. Le comblement ne contenant aucun clou, on peut conclure à l'emploi d'un cercueil chevillé. Le comblement de S.50 (US 10173) a livré une monnaie en bronze, imitation réduite d'un type romain, attribuable aux 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> siècles.

##### La sépulture S.51

Il s'agit d'un sarcophage composé d'une cuve trapézoïdale et d'un couvercle à deux pans faiblement inclinés, en tuffeau blanc. Le pied de la cuve a été tronqué par la construction d'une maçonnerie, probablement le mur de chaînage nord-sud liant les deux piles occidentales de la croisée du transept (un mur encore trop peu visible pour être enregistré). La *tegula* déposée en guise de pied porte des coulées de lait de chaux et à l'occasion de ces travaux, les pieds, les tibias et les fibulas ont été partiellement scellés sous une coulure de mortier, ce qui confirme la décomposition du corps en espace vide (fig. 24).

##### La sépulture S.24

Charles Lelong a fouillé dans ce secteur quatre inhumations (S.24, S.25, S.27 et S.28), toutes mal documentées, mais dont une au moins peut, de manière assez sûre, être associée aux deux précédentes. En effet, les observations stratigraphiques permettent d'attribuer à S.24, dont la fosse n'avait pas été complètement vidée lors de la fouille initiale, un niveau de creusement, comparable à celui de S.50 et S.51.

- *Les sépultures 25 et 28 (séquence 26)*

Pour S.28, implantée le long de M.84, les données sont plus fragiles mais la profondeur de la fosse observable sur une photographie suggère qu'elle a été détectée peu en-dessous de son niveau de creusement : on distingue sur le cliché les carreaux de terre cuite associés au bâtiment 4 et encore exposés plus au nord où ils ont été coupés par S.50 et S.24, creusées d'un peu plus haut (*cf. infra*).

Sur la coupe occidentale du secteur 1 (C.5, fig. 25), on observe la partie inférieure de deux fosses d'inhumation (S.25 et S.27) dont le niveau de creusement n'est pas connu. On ne peut donc raisonner que sur l'altitude des fonds de fosses. Dans le cas de S.25, le fond se trouve à peu près au même niveau que celui de S.24 (vers 50 m NGF). Dans la mesure où la tête du fémur gauche est encore en place au droit de la section, on peut en déduire que cette inhumation a été pratiquée juste à l'extérieur du bâtiment 4, dont la coupe est distante d'environ 1 m. En revanche, le fond de S.27 se trouve à une altitude inférieure aux précédentes, environ 60 cm en-dessous, et ne peut pour l'heure être associée à cette phase d'inhumation avec certitude.

- *Synthèse et datation*

L'interprétation et la datation de cette phase d'inhumation, réunissant cinq tombes masculines dont aucune ne contenait de mobilier funéraire en place, soulèvent un certain nombre de difficultés liées à la détermination de leur niveau de creusement et à la relation qu'elles entretenaient avec le bâtiment 4 sous-jacent.

Comme cela a été indiqué plus haut, la détection des sépultures 50 et 51 n'a pas été immédiate après l'enlèvement des niveaux associés à la construction du bâtiment 3 (sq.22). Est alors apparue une couche de terre brune (US 10119, sq.27), de 10 à 15 cm d'épaisseur, caractérisée par des constituants et une compacité très hétérogènes. Les inclusions de nature et de taille variées (fragments de tuffeau, de terre cuite architecturale et d'ardoise de 1 à 15 cm de côté) présentaient une densité trop faible pour interpréter cette couche comme un remblai de démolition. Les coupes dressées lors des fouilles anciennes (n° 139 à 141) attestent l'extension dans tout le secteur de cette couche, que l'on peut sans doute identifier à celle que P.-M. Blanc a décrite en ces termes : « une terre noire grasse, compacte ou aérée, épaisse » (cahier de fouille n° 30).

Trois des sépultures au moins (S.24, S.50 et S.51) ont été creusées dans la couche 10119 qui recouvrait une partie de l'espace anciennement occupé par le bâtiment 4 mais la détection tardive des creusements de S.50, S.51 et de F.15 a pu entraîner un mélange du mobilier. Sur les 48 tessons enregistrés sous le numéro 10119, 22 sont gallo-romains tandis que les 26 autres appartiennent à une large fourchette 6<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècles.

Ch. Lelong avait perçu le changement d'usage de ce secteur, qu'il proposait d'expliquer par « les incursions normandes et la rétraction du monastère » (LELONG 1989 : 139-140) et le situait donc au 9<sup>e</sup> siècle mais seule la fouille des niveaux sous-jacents, en 2007, permettra de confirmer ou d'infirmer cette appréciation.

Cet usage funéraire a succédé à l'abandon du bâtiment 4 partiellement mis au jour par les fouilles anciennes et dont l'origine comme la fonction ne sont pas encore déterminées. La démolition de cette construction, dont témoigne la couche 10158, reconnue sur une faible étendue, n'était peut-être pas entièrement accomplie au moment où débuta l'usage funéraire. Tout au moins certains murs pouvaient-ils encore émerger à la surface de sol, comme le suggère l'implantation de S.51 le long de M.104 contre lequel butait, sans le recouvrir, la

couche 10119, et celle de S.28 le long de M.84. En revanche, le creusement de S.24 à travers M.7 implique plutôt un effacement complet de cette maçonnerie à la date de l'inhumation.

### 2.1.2. Le secteur 2

Ici, la fouille a essentiellement concerné trois espaces, désignés comme les sous-secteurs 1 à 3 pour plus de commodité (fig. 12 et 26) :

- le sous-secteur 1 s'étend dans la partie occidentale, entre le caveau maçonné S.2 et le massif de fondation de la pile sud-est de la croisée du transept de l'église du 13<sup>e</sup> siècle ;
- le sous-secteur 2 comprend les couches conservées entre le massif de fondation M.58 et le caveau S.5 et au-dessous, sur une « butte » située au sud-ouest de la crypte romane ;
- le sous-secteur 3, enfin, est représenté par les vestiges conservés au niveau du rond-point du chœur de l'église romane, où seules quelques observations ont été faites.

Les altitudes moyennes de ces trois zones respectives, avant la reprise des fouilles, étaient de 51,68 m NGF à l'ouest, 52,42 m NGF au centre et de 52,20 m NGF au niveau du rond-point du chœur.

#### 1. Bâtiment 1

Ch. Lelong n'a consigné que peu d'informations sur la partie supérieure de la stratification de ce secteur, qu'il a dégagé en 1979.

#### *- La démolition de l'édifice (séquence 1)*

Dans le sous-secteur 2, où les couches en place étaient les plus nombreuses, il est possible que les lambeaux de la couche 10004 appartiennent à un niveau de démolition de cette église. Ces lambeaux recouvraient toute la surface, y compris M.58, et contenaient des fragments de tuffeaux dont certains taillés et présentant des traces d'enduit, du mortier, des fragments d'ardoise, de carreaux et de nombreux fragments de verre plat.

#### *- Le caveau S.5 (Fait 2, séquence 2) (fig. 27)*

Ce caveau a été fouillé et en partie démonté par Ch. Lelong « pour étendre le déblaiement de la salle occidentale de la crypte » (cf. rapport de fouilles de 1979, non paginé), de sorte que seule son extrémité occidentale est aujourd'hui conservée, posée sur l'arrachement de la voûte de la crypte du 11<sup>e</sup> siècle.

Dans l'article qu'il a consacré aux inhumations fouillées sur le site, Ch. Lelong précise que le caveau était « rectangulaire, voûté, doté de barres de fer » et qu'il avait été violé et en partie démoli (LELONG 1992 : 491). Au moment de la fouille, il ne contenait que « quelques ossements qui attestaient que les mains étaient rabattues sur le pubis et qu'il s'agissait d'une sépulture habillée ». Malheureusement, aucun relevé précis n'illustre l'état du caveau au moment de sa découverte ; il n'apparaît que sous une forme schématique sur un plan général du secteur (fig. 28). Sur la seule photographie disponible, les os du bassin et des membres inférieurs semblent en place mais on ne distingue pas les os des mains (fig. 27).

Selon Ch. Lelong, qui s'appuie sur les indications données par dom Martène, il s'agit peut-être de la tombe de Jean de la Rochefoucault (mort en 1583), inhumé « près de la fenêtre de la Sainte-Ampoule, au côté gauche du grand autel, auquel sépulcre il y a une voûte de pierre, où repose son corps sur deux tréteaux ». Ch. Lelong ajoute qu'on y découvrit en 1799 un « cercueil en plomb qui contenait son corps embaumé intact », en renvoyant à une

communication du comte Boulay de la Meurthe de 1914<sup>1</sup>. Cette seconde remarque suffit à infirmer l'identification du caveau S.5 avec celui de Jean de la Rochefoucault puisque Ch. Lelong y a lui-même découvert des restes osseux en place déposés sur le fond de la construction. Ch. Theureau a identifié deux individus assez incomplets dont l'un a dû séjourner dans un cercueil mais dont aucun ne présentait des traces d'embaumement.

La réutilisation et donc la réouverture de cette tombe maçonnée sont bien attestées par la reprise de maçonnerie assez grossière qui s'observe dans la paroi occidentale du caveau (UC 10129). On voit nettement que le trou percé a été comblé par des moellons de moyen appareil, disposés dans divers sens, dont un déborde largement à l'ouest, et liés par du mortier grossier qui a coulé sur les blocs de tuffeau à l'intérieur du caveau.

De plus, les couches encore en place à la tête du caveau ont permis d'observer la fosse creusée pour sa réouverture (US de creusement 10114). Cette fosse, dont le remplissage a livré un très grand nombre de fragments de vases funéraires datés entre la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> et la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle (US 10007), a recoupé la fosse initiale ainsi que son comblement (US 10010, 10018). La fine couche de mortier (US 10017) présentant un léger pendage ouest-est peut correspondre à un niveau de travail et de piétinement lors des travaux liés à la réutilisation de la structure.

La façon dont ce caveau prend place sur la paroi ouest de la crypte de l'église romane et le fait que celui-ci ait largement débordé vers l'est – donc au-dessus de la crypte, ainsi que le rapport de Ch. Lelong le précise – permet d'affirmer qu'au moment de sa construction (à la fin du 16<sup>e</sup> siècle ?), la partie occidentale de la crypte était déjà comblée et sa voûte détruite.

*- Le massif de fondation M.58 : un élément du jubé ? (séquence 3)*

La reprise des fouilles dans ce secteur a aussi nécessité le démontage d'un tronçon de maçonnerie de l'église la plus récente (fig. 28). Il s'agit d'un massif de fondation composé de moellons de calcaire – dont certains, qui présentent des traces d'épannelage et d'enduit, sont utilisés en remploi – liés par un mortier très dur. Cette maçonnerie carrée, présentant une petite extension vers le sud, mesurait 1,61 m est-ouest et 1,59 m nord-sud, pour une hauteur de 83 cm (sommet à 52,40 m NGF et base à 51,57 m NGF). Trouvée isolée au milieu du secteur, elle se prolongeait à l'origine vers le sud par un muret d'une soixantaine de centimètres de large et faisait initialement partie d'un aménagement qui traversait le vaisseau central de part en part et qui, selon Ch. Lelong, « portait la clôture du sanctuaire gothique, (...) l'empâtement terminal devant porter un pilier », bien qu'aucune trace de réservation ou de scellement pour un pilier ne soit discernable dans le massif (*cf.* rapport de fouilles de 1979, non paginé). Ch. Lelong a totalement démonté le pendant de cet aménagement liturgique, qui se déployait vers le nord, ainsi qu'il est possible de le voir sur le plan qu'il a dressé (fig. 28). Il a en outre noté que cette maçonnerie, « fort grossière mais très solide », n'était pas liaisonnée avec les murs de chaînage de l'église gothique qui circonscrivent le secteur. C'est en effet ce que les vestiges encore en place suggèrent, puisqu'il n'y a aucune trace d'arrachement dans les murs de fondation de l'église à l'endroit où ces murets les rencontraient. Malgré l'absence de liaisonnement, Ch. Lelong a estimé que cet aménagement était contemporain de la construction de la grande abbatale gothique et il date son édification des années 1282-1320 (*Ibid.*). Toutefois, dans l'article publié l'année suivante, il évoque, en se fondant sur dom Martène, la construction d'un jubé en 1527, jubé qu'il situe à l'ouest de la croisée tout en signalant la découverte des vestiges de la clôture dans le carré du transept (LELONG 1980 : 157-

---

<sup>1</sup>. Dom Martène, *Histoire de l'abbaye de Marmoutier* édité par l'abbé C. Chevalier, t. 2, 1874, p. 391 ; Comte Boulay de la Meurthe, Marmoutier en 1799, *Bull. Soc. Archéol. de Touraine*, XIX, 1913-1914 (communication du 30 décembre 1914), cités par Ch. Lelong 1992 : 496, note 59.

158) : un point qui restera à éclaircir quand l'ensemble de la documentation relative à l'abbatiale gothique aura été analysé.

Quoi qu'il en soit, il est possible de préciser que cet aménagement a vraisemblablement été édifié en tranchée aveugle, ainsi que le suggèrent les techniques de construction (moellons de tout venant noyés dans du mortier, absence d'assise) et la stratigraphie encore en place autour de cette structure : sur le flanc ouest, une superposition de trois couches ne subsistait, sur toute la longueur du massif, que sur une largeur de 5 à 10 cm en raison des fouilles anciennes (US 10001, 10002 et 10003 ; fig. 29, coupe 17) ; dans l'angle nord-est de la maçonnerie et coupée par cette dernière, l'US 10111 (fig. 29, coupe 21). La majeure partie de la face est du massif était en contact avec les couches correspondant au comblement de la fosse de construction de la sépulture 5.

#### *- La construction de l'édifice (séquence 4)*

Le secteur 2 est, comme le secteur 1, largement circonscrit par les murs de chaînage de l'abbatiale gothique, principalement les murs 43 (UC 10147) à l'ouest, 52 (UC 10230) au nord et 55 (UC 10231) au sud (fig. 26 et 29). L'installation de ces murs, profondément ancrés dans le sol et donc détruisant les niveaux antérieurs, a pu être observée plus en détail à l'ouest du secteur 2, au niveau du mur 43. Ici, les sols de béton attribués à l'église antérieure (*cf. infra*, § 2) ont été coupés pour l'édification du mur, puis l'interstice existant entre sa face est et les sols préexistants (UC 10016, US 10152) a été comblé par une couche de mortier gris contenant de gros galets et des morceaux de tuffeau, qui va en s'amenuisant vers l'est et, à l'ouest, remonte contre M.43 (US 10062, fig. 29, coupe 17). La même chose a été observée pour la fondation de la pile sud-est de la croisée du transept (M.57) qui, elle, présente une fondation en retraites successives (US 10148 et UC 10149).

#### *- Des niveaux de remblai ? (séquence 5) (fig. 29, coupe 21)*

La couche 10111, observée sur une superficie de 2,38 m<sup>2</sup>, et d'une épaisseur maximale de 80 cm, et les US 10001, 10002 et 10003, conservées sur une très petite surface, pourraient correspondre à un remblai constitué d'éléments de destruction. En effet, ces couches ont livré de nombreux fragments de tuffeau, dont certains présentaient des traces d'enduit, des fragments de mortier blanc et rose et de terre cuite architecturale ; de plus, l'US 10111 contenait trois moellons de tuffeau liés par du mortier. La céramique associée à cette même couche (23 tessons) est datée entre le début du 14<sup>e</sup> siècle et le premier quart du 15<sup>e</sup> siècle. On peut y voir un remblai constitué de matériaux provenant de l'église romane et destiné à exhausser le sol, peut-être pour compenser les décalages de niveau liés au chœur surélevé.

## 2. Bâtiment 2

#### *- Les niveaux de sol (séquences 6 et 7) (fig. 17)*

Après le démontage de M.58 et la fouille de l'US 10111, plusieurs couches correspondant à des niveaux de préparation de sols ayant fonctionné avec l'église romane ont été mises au jour sur des superficies plus grandes que les couches équivalentes observées en secteur 1 (*cf. supra*).

La première séquence (sq. 6) est composée des US 10026 et 10027. L'US 10026 est une couche irrégulière de tuffeau concassé et de moellons de tuffeau, presque totalement arrachée sous l'emprise de M.58 (lambeaux constitués par les US 10137 et 10138) et partiellement

conservée lors de l'aménagement de S.5 (au nord, mais pas au sud où les maçonneries du caveau sont plus profondes). Elle présente une épaisseur allant de 5 à 13 cm. Le seul mobilier qu'elle comportait était un tessou de céramique gallo-romaine.

Elle s'étendait, au sud, sur un niveau de mortier gris très dur (US 10027), comprenant des gravillons et assez mince (de 2 à 10 cm d'épaisseur), qui a livré trois tessons datés entre le troisième quart du 12<sup>e</sup> siècle et la fin du 14<sup>e</sup> siècle. Cette couche (US 10027) a aussi été entamée par le creusement de la fosse de la sépulture 5 et c'est sur elle que reposait le massif de fondation M.58.

L'US 10027 peut être rapprochée de l'US 10016, une autre couche de mortier conservée dans le sous-secteur 1, entre les murs 43, 57 et la sépulture 2. Cette couche avait été partiellement exposée par Ch. Lelong et peut-être aussi en partie fouillée par lui (sq.8, *cf. infra*). Elle était seulement recouverte à son extrémité sud par les niveaux de chantier de l'église des 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles (US 10062, *cf. supra*). Elle pourrait correspondre à la partie supérieure de la couche n° 7 de la coupe nord-sud du secteur, décrite comme un lit de béton gris à gravillons très dur et interprétée comme un niveau roman (fig. 29, coupe A-A'). Les altitudes moyennes de ces deux couches coïncident : entre 51,50 m et 51,65 m NGF pour l'US 10016 et entre 51,50 m et 51,95 m NGF pour l'US 10027. Tous les points relevés au tachéomètre dont l'altitude est supérieure à 51,65 m se situent dans le tiers oriental du sous-secteur 2.

En effet, l'US 10027 est plus élevée au nord-est qu'au sud-est et à l'ouest, car, au nord-est, elle repose sur une couche assez hétérogène, l'US 10159, composée de mortier avec des poches de terre argileuse, des fragments de tuffeau, de silex et de terre cuite architecturale, couche qui s'intercale entre les US 10027 et 10154 (*cf. infra*). Il semblerait qu'il s'agisse d'un aménagement pour exhausser le pendage du sol et rattraper ainsi la surélévation du rond-point du chœur due à la crypte. Cette différence de niveau entre la croisée du transept et le rond-point du chœur de l'abbatiale romane, déjà soulignée par Ch. Lelong, aurait donc été compensée par l'aménagement d'une rampe, qui, au moins pour les derniers niveaux de sol, aurait pu remplacer ou fonctionner avec un escalier, ainsi que ce dernier le supposait<sup>2</sup>.

Le rond-point du chœur permet en effet de raccorder ces couches 10016-10027 et 10026 aux derniers niveaux de sol de l'église, puisqu'à cet endroit le dallage et les niveaux de pose sont conservés sur une très petite superficie. Ces couches, qui n'ont pas été fouillées, sont les suivantes, de haut en bas (fig. 17) :

- 10161, composée de carreaux de pavement de terre cuite de forme triangulaire et d'un carreau vernissé noir de forme polygonale avec, entre eux, des joints de mortier rose (52,19 m NGF) ;

- 10162, un niveau de mortier blanc comprenant de petits nodules de tuffeau, des galets et des fragments d'ardoise, dans lequel sont scellés les carreaux (52,15 m NGF) ;

- 10163, une couche de tuffeau concassé d'une épaisseur de 12 cm, qui correspond vraisemblablement à l'US 10026 (entre 52,06 et 51,97 m NGF pour 10163 et 51,99 m NGF pour 10026, là où elle était la mieux conservée) ;

- 10164, une couche de mortier qui pourrait correspondre aux US 10016 et 10027 (51,97 m NGF).

Dans les sous-secteurs 1 et 2, sauf dans l'angle nord-est où s'intercalait la couche 10159, les US 10016 et 10027 reposaient sur deux autres couches de mortier, elles aussi assez fines, 10152 à l'ouest et 10154 au centre, la seule à avoir été fouillée (sq.7). L'US 10152 s'étendait sur M.105, qui est le mur de chaînage tiré entre les piles nord-est et sud-est de la

<sup>2</sup>. « Le chœur (...) s'élevait par paliers successifs au-dessus d'une crypte qui régnait sous sa moitié orientale : on doit donc supposer des escaliers médians ou latéraux montant au sanctuaire ainsi exalté » (LELONG 1987b : 178 et fig. 20 et 23, p. 179-180).

croisée du transept de l'église romane (mur qui a été coupé par l'aménagement du caveau S.2 et largement entamé par l'installation du sarcophage S.21, sq.8, *cf. infra*).

Ces deux couches de mortier se distinguent des précédentes par leur couleur beige et leur composition : elles comportent des galets d'un module un peu plus important et des nodules de tuffeau de petite taille ; de même l'interface entre ces deux couches était très nette. Les altitudes de ces US sont de 51,45 m à 51,60 m NGF pour 10152 et de 51,45 m à 51,71 m NGF pour 10154 (de la même façon que pour 10027, toutes les altitudes supérieures à 51,60 m NGF se situent dans le tiers est du sous-secteur 2). 10154 n'a livré qu'un tessou de céramique d'époque gallo-romaine.

En conclusion, il semble que le niveau de mortier constitué par les US 10016 et 10027 appartienne au dernier niveau de sol de l'église romane et qu'il soit en fait sa base, si nous nous reportons au sol constitué de quatre couches différentes, observé dans le rond-point du chœur. En effet, dans le sous-secteur 3, le sol encore en place n'est vraisemblablement pas le sol primitif de l'église : non seulement les couches 10161, 10162 et 10163 prennent appui sur un petit muret (UC 10227) établi *a posteriori* entre les deux premières colonnes (EA.24 et 25), mais surtout elles cachent totalement la base de ces deux mêmes colonnes.

Les céramiques associées à ces couches appartiennent pour les plus anciennes au troisième quart du 12<sup>e</sup> siècle et pour les plus récentes à la fin du 14<sup>e</sup> siècle, ce qui indiquerait l'aménagement tardif d'un nouveau sol dans le chœur roman qui ne fut remplacé par celui de l'église gothique qu'entre le dernier quart du 13<sup>e</sup> siècle et le premier quart du 14<sup>e</sup> siècle, si l'on se fie aux sources écrites : d'après la *Chronique des abbés de Marmoutier*, le chœur fut réalisé sous l'abbatiat de Robert des Flandres (1283-1296), à l'exception de la chapelle Saint-Louis, œuvre de son successeur, Eudes de Braccéoles (1296-1312) (LELONG 1980 : 152).

La couche de mortier composée par les US 10152 et 10154 pourrait alors être le seul vestige d'un autre niveau de sol de cette église, qui aurait été presque entièrement détruit avant l'installation du dernier sol (US 10027 et 10016) ; il pourrait même s'agir du niveau originel puisque l'US 10152 repose directement sur le mur de chaînage nord-sud qui liaisonnait les piles orientales de la croisée du transept (M.105). On ne peut toutefois exclure d'avoir affaire à plusieurs couches de ragréage ayant constitué un seul et même sol (autrement dit, les US 10027 et 10154 d'un côté, 10016 et 10152 de l'autre participaient d'une même construction composée de plusieurs fines couches de mortier).

#### - La sépulture S.21 (séquence 8) (fig. 30)

Pour compléter cette réflexion sur les niveaux de sol de l'église romane, il faut évoquer la sépulture 21, dégagée anciennement dans le sous-secteur 1.

Il s'agit d'un sarcophage trapézoïdal de type poitevin, comportant un couvercle décoré d'une croix à triple traverse, daté par Ch. Lelong des 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> siècles et utilisé en remploi ; le seul mobilier qu'il ait livré était une paire de chaussures en cuir, prélevée à la fouille, alors que des ossements, peu nombreux, ont été laissés en place (LELONG 1992 : 474 et 495, note 9).

Sa relation stratigraphique avec les niveaux de sol décrits ci-dessus (US 10016 et 10152), et donc la datation de son remploi, posent un certain nombre de problèmes, y compris dans les écrits de Ch. Lelong.

Dans le rapport de fouille de 1980, il indique que le creusement de la fosse de S.21 a entamé selon lui le radier des fondations gothiques, et qu'une couche de « béton du 13<sup>e</sup> siècle régnait dessus [sur S.21], sans trace de coupure ou de réfection ». Il ne peut s'agir que de la couche 7 représentée sur la coupe A-A' (fig. 29), décrite comme un lit de béton gris à gravillons, très dur.

Ch. Lelong attribue alors la sépulture S.21 à la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle. C'est également la datation qu'il reprend dans la publication de 1992 (p. 474). Pour lui, le niveau de mortier a dû remplacer le sol roman « jugé insuffisant pour assurer la stabilité des sols sous-jacents » (rapport 1980).

N'ayant pas fouillé les niveaux de mortier à cet endroit, Ch. Lelong n'a pu voir la superposition des différents lits, ni observer que l'US 10152 avait été coupée par la tranchée de fondation du mur de chaînage 43 (fig. 30). Ainsi, il n'a pas fait la distinction avec le mortier (US 10062) qui comblait la tranchée entre M.43 et les US 10016 et 10152, sur lesquelles l'US 10062 allait en s'amenuisant vers l'est (fig. 29, coupe 17). Elle était très dure, compacte, avec des petits nodules de tuffeau et des galets de plus gros calibre que ceux présents dans les US 10016 et 10152.

De même, sur la coupe A-A' (fig. 29), il fait butter la couche 7 contre le caveau S.2 qu'il date du début du 17<sup>e</sup> siècle (LELONG 1992 : 489-491), alors qu'en réalité la fosse de S.2 (US de creusement 10021) a coupé les US 10016 et 10152.

Finalement, il convient de rejeter la datation du remploi de la sépulture 21 dans la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle, ainsi que le proposait Ch. Lelong en 1980 et 1992, en se fondant sur les observations stratigraphiques relatives aux niveaux de mortier conservés dans le sous-secteur 1. Cette sépulture a été mise en place à l'intérieur de l'église romane :

- la fosse creusée pour son installation recoupe largement le mur de chaînage (M.105) liant les piles orientales de la croisée du transept ;
- fosse et sarcophage sont scellés par des niveaux de sol qui ont fonctionné avec cet édifice, comme le montrent la photographie et la coupe A-A' de Ch. Lelong, déjà citées.

*- Les niveaux de construction (séquences 9 et 10)*

Les fosses F.11 et F.13 (séquence 9)

Dans le sous-secteur 2, deux fosses étaient scellées par le niveau de mortier 10154<sup>3</sup>, toutes deux partiellement fouillées par Ch. Lelong, de sorte que leurs dimensions complètes sont indéterminables, en l'absence de relevés et de notes les concernant.

La fosse F.11 est la moins profonde des deux (fig. 31). Elle est située dans la partie sud du sous-secteur 2 et il est possible qu'elle ait été recoupée par la tranchée creusée pour la construction du mur de chaînage ouest-est de l'église gothique (M.55). De plan quadrangulaire, elle subsistait sur 2,15 m de long et 1,10 m de large pour une profondeur moyenne de 56 cm. Son remplissage (US 10155), dont seul le tiers occidental était encore en place, est homogène. Il s'agit d'un sédiment compact, beige, comprenant beaucoup de petits nodules de tuffeau, des fragments de mortier blanc et rose et de terre cuite architecturale.

La seconde fosse (F.13) présente un tracé globalement circulaire (fig. 32). Elle est profonde en moyenne d'1,60 m et a un diamètre approximatif de 2,60 m. Déjà fouillée vers le nord et vers l'ouest, elle a dû être recoupée par la fosse de la sépulture 2. Quatre couches ont pu être identifiées dans son comblement, assez induré sur les 20 premiers centimètres puis très meuble en-dessous :

- 10166, terre brune, argileuse, assez meuble, avec des poches de tuffeau et de sable, des fragments de mortier blanc et rose, de tuffeau, de terre cuite architecturale, d'ardoise, de charbon. Une poche de terre plus jaune, car contenant plus de tuffeau décomposé, et plus compacte, apparaissait au centre de la couche ;

---

<sup>3</sup>. La couche 10154 a été laissée volontairement en place durant la fouille des fosses car elle fournissait une surface de circulation résistante, ce qui explique qu'elle soit visible sur les photographies des fosses vides des figures 31 et 32.

- 10167, terre argilo-sableuse comportant des constituants semblables à ceux de l'US 10166, mais plus meuble et présentant plus de tuffeau pulvérulent ;
- 10168, très proche de 10167, légèrement plus brune ;
- 10169, enfin, présente des pierres de tuffeau d'un plus gros module (5 à 10 cm de longueur en moyenne), en plus grand nombre et en plus grande concentration. Cette couche comportait en outre des poches de sable et des fragments de tuiles à rebord.

Aucun revêtement particulier n'est apparu sur les parois. Cette fosse a vraisemblablement connu un effondrement de sa paroi sud, dans la partie inférieure, puisqu'elle a traversé à cet endroit des couches très meubles qui semblent être des niveaux de démolition, restant à fouiller. Tous les matériaux trouvés dans le comblement semblent provenir des couches qu'elle a recoupées : de nombreux fragments de béton rose appartenant à un niveau de sol encore en place (*cf.* couche rose de la fig. 32) ont été retrouvés dans tous les niveaux de comblement, par exemple.

Cette fosse a entamé un certain nombre de maçonneries plus anciennes, mais pas toutes. Ainsi le mur M.1 a été préservé à son niveau d'arasement antérieur (*cf. infra*, § 3). A-t-il été utilisé comme emmarchement pour descendre dans le fond de la fosse ? En revanche, les murs 50 et 54/90 ont été en partie détruits. Le parement sud de M.50, une petite maçonnerie qui a fonctionné avec M.1, a été arraché, ainsi que le parement oriental de M.54/90, qui est le mur de chaînage entre les piles nord et sud marquant l'entrée de l'abside centrale de l'église de la fin du 10<sup>e</sup> siècle.

L'interprétation fonctionnelle de ces deux fosses est difficile. La grande taille de F.13 est surprenante : peut-on y voir une structure destinée à recevoir un échafaudage ? Comment expliquer son comblement à l'horizontal ? Aucune hypothèse n'est proposée pour F.11. Avaient-elles la même fonction ? Leur différence morphologique permet d'en douter. Cependant, toutes les deux ont été creusées à partir des mêmes couches, les US 10178 et 10181, qui ont été interprétées comme appartenant à des niveaux de chantier de l'église du 11<sup>e</sup> siècle (*cf. infra*) ; elles auraient donc été creusées en cours de chantier.

Ces deux fosses ont livré peu de céramique : un seul tesson daté entre le deuxième quart du 7<sup>e</sup> et le début du 8<sup>e</sup> siècle pour F.11 (US 10155) ; 10 tessons entre le début du 8<sup>e</sup> et le troisième quart du 9<sup>e</sup> siècle pour les US 10166, 10167 et 10168 ; enfin, 24 tessons gallo-romains et un fragment daté entre la deuxième moitié du 11<sup>e</sup> et la fin du 13<sup>e</sup> siècle pour l'US 10169, la couche inférieure du comblement de F.13.

Un niveau de chantier ? (séquence 10) (fig. 33)

Sous l'US 10154, dans le sous-secteur 2, les choses se passent différemment à l'ouest et à l'est. A l'ouest, tout d'abord, une seule couche homogène, très compacte, apparaît, l'US 10181 (fig. 32, coupe). Il s'agit d'une couche constituée de tuffeau décomposé et de nodules de tuffeau mélangés à du mortier. A l'est, en revanche, on trouve une succession de couches plus fines, qui apparaissent en coupe dans la paroi nord de la fosse 11 :

- 10178 et 10179, composées de tuffeau pulvérulent, de petits nodules de mortier, de poches de terre argileuse et de fragments de charbon, qui peuvent correspondre à des couches préparatoires à la pose de la chape de mortier 10154 ;

- 10180 et 10194, très localisées. La première est une fine pellicule de terre brune, limoneuse ; il pourrait s'agir d'un niveau de circulation durant la séquence de chantier. La seconde est une poche de mortier blanc avec des inclusions de petits gravillons.

Sous ces couches, le fait 16 (UC 10195) est composé d'un alignement de cinq moellons de tuffeau, vraisemblablement utilisés en remploi car certains présentent des traces de layage,

liés par d'épais joints de mortier. La dimension de ce petit aménagement est de 2,50 m nord-sud, pour une épaisseur de 20 cm. Il semble qu'il se prolongeait un peu plus vers le sud, où l'empreinte de deux autres moellons apparaît dans le mortier qui les scellait. Aucun retour vers l'est ou l'ouest n'est visible.

F.16 est posé sur 10199, une nouvelle couche de mortier assez hétérogène qui associe des fragments de mortier blanc et rose, des poches de terre brune et limoneuse et dans laquelle le fait a laissé une légère empreinte (US négative 10202) ; elle présente un faible pendage vers le sud. Cette couche a livré des fragments de verre plat et un seul tesson de céramique daté entre le deuxième quart du 11<sup>e</sup> siècle et la fin du 13<sup>e</sup> siècle.

Autour de l'UC 10195, sur l'US 10199, se trouvait l'US 10193. Il s'agit d'une couche irrégulière de mortier, très fine par endroits (1 à 2 mm), dans laquelle sont prises des petites inclusions de tuffeau et dans laquelle s'est incrustée, par poches, de la poudre de brique ou de tuile (fig. 33, photo). La localisation des matériaux diffère de part et d'autre du petit aménagement de pierre ; ainsi, le mortier est concentré à l'est, où il est présent sur une épaisseur plus importante, tandis que la poudre de tuile ou brique n'est présente qu'à l'ouest. De plus, après la dernière pierre au sud, il semble que le mortier ait « coulé », recouvrant un peu la poudre rouge.

Peut-être s'agit-il d'un niveau de travail et de la délimitation d'une aire de gâchage du mortier, les taches de poudre de brique ou tuile correspondant à des tas de matière première pour la réalisation de béton ou mortier rose, abondamment utilisé dans la construction de l'église du 11<sup>e</sup> siècle ? On pourrait aussi y voir un vestige de l'emmarchement entre la croisée du transept et le rond-point du chœur de l'église du 11<sup>e</sup> siècle. Dans ce cas, la couche 10193 devrait plutôt être interprétée comme des lambeaux de sol.

### 3. Les vestiges les plus anciens

La fouille de la grande fosse F.13 a mis au jour un tronçon supplémentaire du mur nord-sud M.1 (*cf. supra*), à peine entamé par ce creusement (fig. 34). Il représente à ce jour l'élément le plus ancien repéré sur le site. Par ses techniques de construction – petit appareil et arase de tuiles – il a été provisoirement attribué au Bas-Empire.

La partie exposée cette année renforce l'hypothèse que ce mur délimitait un intérieur et un extérieur, ainsi qu'en témoigne la forte usure de deux des assises de pierre sur la face occidentale, qui correspondrait au côté extérieur d'un bâtiment. Ces mêmes traces d'usure avaient déjà été repérées sur les autres tronçons mis au jour lors des fouilles anciennes.

La poursuite des fouilles dans ce secteur, et en particulier dans la partie centrale (sous-secteur 2), permettra d'étudier les niveaux en relation avec ce mur, à l'est, où des couches d'occupation semblent conservées.

#### 2.1.3. Bilan des deux secteurs

La reprise des travaux en 2006 a donc permis de réaliser les objectifs suivants :

- dans les deux secteurs, la fouille des niveaux et structures associés à l'église gothique (bâtiment 1) a été achevée ;

- dans le secteur 2, l'essentiel du travail a porté sur des éléments de l'église romane (bâtiment 2), dont certains niveaux de sol ont été laissés en place (sous-secteurs 1 et 3) ; il est possible que les niveaux supérieurs du sous-secteur 2 appartiennent encore à cet état ;

- dans le secteur 1, l'examen des niveaux associés à l'église attribuée à la fin du 10<sup>e</sup> siècle (bâtiment 3) a été conduit à terme, de même sans doute que celui de la phase d'inhumation qui l'a précédée, dans la mesure où les sols du bâtiment 4 déjà mis au jour par Ch. Lelong ne semblent pas percés de sépultures supplémentaires.

Le tableau 35 met en parallèle les séquences restituées dans chacun des secteurs au sein des grandes phases qui ont été distinguées (fig.35).

## **2.2. Les zones 3 et 4 : l'hôtellerie et la maison du Grand Prieur**

L'étude de l'ancienne hôtellerie du monastère, transformée par les mauristes en maison du Grand Prieur, associe l'analyse architecturale de la partie occidentale, encore en élévation (zone 3) à la fouille d'une portion de la partie détruite (zone 4).

### **2.2.1. La zone 3 : étude architecturale de la partie occidentale du bâtiment (fig. 36)**

L'étude de la partie encore en élévation de la Maison du Grand Prieur, commencée en avril 2005, s'est poursuivie cette année parallèlement à la fouille de la zone 4. Une semaine fut particulièrement consacrée au travail de relevé. Au terme de cette nouvelle campagne, la quasi-totalité des murs accessibles depuis l'intérieur du bâtiment a été relevée (fig. 37) : seul le mur nord (M.506) totalement recouvert d'un enduit de ciment au rez-de-chaussée n'a pas été dessiné. Pour des questions de sécurité ou d'accès, l'extrémité orientale du bâtiment n'a pas été relevée aux premier et second étages. En revanche, le relevé des parements extérieurs a débuté (fig. 38), y compris pour le mur occidental, d'époque moderne, rejoignant la rue Saint-Martin. L'absence d'échafaudage n'a toutefois pas permis d'atteindre une hauteur supérieure à 5 m au-dessus du sol actuel. Des solutions sont actuellement envisagées afin de pouvoir étudier les parties les plus hautes du bâtiment à partir de photographies redressées.

L'amorce de l'étude du bâti avait permis de reconnaître quatre états principaux. Le plus ancien correspond certainement à l'hôtellerie médiévale construite par Hervé de Villepreux, abbé de Marmoutier entre 1177 et 1187. Ce bâtiment de 50 m de long pour 12 m de large était composé de deux niveaux d'élévation, l'extrémité ouest du rez-de-chaussée formant un passage voûté.

Le deuxième état correspond au réaménagement du bâtiment, probablement dans le courant du 17<sup>e</sup> siècle, où l'on sépara horizontalement le grand volume de l'étage et où l'on perça de nouvelles baies, des travaux sans doute liés à la nouvelle affectation de l'édifice, transformé en maison du Grand Prieur par les mauristes. On ne peut toutefois exclure que ces transformations aient été plus précoces.

Ensuite, au 18<sup>e</sup> siècle, une nouvelle aile de style classique fut construite, appuyée contre le mur nord du bâtiment. A l'ouest, cette nouvelle construction s'étend jusqu'à la rue Saint-Martin où elle se termine par un pavillon. Elle fut probablement détruite avant 1791 (*cf. infra*).

Enfin, quatrième état, au tout début du 19<sup>e</sup> siècle, le bâtiment médiéval fut détruit aux deux tiers, ce qui entraîna la construction du mur oriental actuel et la réfection de la charpente. Le bâtiment fut transformé en école en 1847 puis en dépendance agricole, ce qui provoqua de nombreuses altérations.

Cette année, une rapide recherche en archives a été menée pour préciser la chronologie du bâtiment à l'époque moderne, notamment celle de l'aile occidentale moderne, ce qui conduit à reconsidérer certaines hypothèses proposées par Ch. Lelong.

Il existe dans le fonds de Marmoutier conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire plusieurs documents planimétriques représentant la maison du Grand Prieur dont la datation doit être précisée :

1) H 236 : plan de la partie occidentale du monastère sur lequel figure l'intégralité de l'ancienne hôtellerie médiévale et l'extension moderne ;

2) H 305 : plan et élévation de la partie occidentale du bâtiment d'origine médiévale et de l'aile moderne (fig. 39) ; ce document est curieusement inclus dans un carton relatif à Rougemont, c'est-à-dire au logis abbatial situé sur le plateau, mais contrairement à ce qu'a indiqué Ch. Lelong à plusieurs reprises, sa cote est et a toujours été H 305 et non pas H 304 (LELONG 1989 : 79-81).

Ce document ne présente aucune date, mais la démonstration consistant à l'attribuer à l'année 1809 et à l'architecte Pinguet n'est pas recevable. En effet, l'argument de Ch. Lelong, qui consiste à souligner que cette planche apparaît également sous la cote H 236 consacrée à un projet de dépôt de mendicité daté de 1809 repose sur une erreur de référence : les documents relatifs à ce projet sont classés dans les séries V/10.1.2 à V/10.1.14 et non pas sous une cote de la série H, qui concerne les archives du clergé régulier avant la Révolution.

En outre, l'échelle présente sur le document est en toises et non mixte (toises et mètres), comme c'est le cas dans de nombreux documents du début du 19<sup>e</sup> siècle. On a donc affaire à un document antérieur à la Révolution, comme le reste des pièces contenues dans le dossier H 305.

3) 1Q283 : plan de délimitation du domaine de Rougemont, daté de 1791 ; il concerne lui aussi la partie occidentale de la Maison du Grand Prieur, mais au lieu de représenter l'aile moderne terminée par un pavillon à l'ouest, il ne figure que ce dernier. Il est lié à la Maison du Grand Prieur non par un bâtiment mais seulement par un mur. Si ce plan est juste, il indiquerait que l'aile moderne était déjà détruite à cette époque. Le plan H 305 serait donc plus ancien.

D'ailleurs, et comme l'avait déjà souligné Ch. Lelong, les deux procès-verbaux révolutionnaires de 1791 et 1797 ne mentionnent nullement l'aile moderne (LELONG 1989 : 79-81 ; COOWAR 1999 : 33-34), ce qui suggère qu'elle ait été déjà détruite à cette date.

Si cette aile fut bien construite au 18<sup>e</sup> siècle, elle aurait pu être en usage moins d'un siècle. En tout cas, l'hypothèse de Ch. Lelong qui voudrait que cette aile ne fût jamais achevée semble irrecevable : différents trous de poutre correspondant au plancher de l'étage de cette aile moderne sont visibles sur la façade nord de la Maison du Grand Prieur et les contreforts qui raidissaient ce même mur ont été bûchés pour laisser place au nouveau bâtiment.

## **2.2.2. La zone 4 : fouille partielle de l'ancienne hôtellerie médiévale**

La zone 4 forme un parallélogramme de 20 m par 6,80 m orienté nord-sud. Son implantation a été décidée par rapport au plan ADIL H 236 qui montre l'extension complète de l'ancienne hôtellerie médiévale, avant la démolition des deux tiers orientaux du bâtiment (fig. 36). Toute la zone n'a pas été fouillée de manière homogène : les secteurs 2 et 3 (*cf.* fig. 40, 41) ont été fouillés à moitié et en quinconce.

Le niveau de terre végétale avant le décapage oscillait entre un maximum de 53,63 m NGF au nord et 52,97 m NGF au sud. Préalablement à la fouille, le terrain suivait donc une pente légère du coteau vers la Loire (fig. 42).

Le premier jour de terrain fut consacré au décapage de la zone. Une pelle mécanique est intervenue pendant une journée sous surveillance archéologique. L'objectif était d'enlever à la fois la terre végétale et les niveaux de démolition du bâtiment, détruit selon les sources écrites entre le début du 19<sup>e</sup> siècle et 1818-1820, l'ensemble étant estimé, en comparaison avec les niveaux de sols observés dans la partie encore en élévation de la Maison du Grand Prieur, à un mètre d'épaisseur environ. Ce décapage fut opéré du sud vers le nord et quatre secteurs furent alors définis en fonction des vestiges découverts (fig. 40) :

- le secteur 1, délimité par le bord de la fouille au sud et par le mur 1001 au nord, correspond à un espace extérieur de la Maison du Grand Prieur. Le décapage ne fut pas

homogène : dans la partie sud, sous à peine 5 cm de terre végétale, est apparu un niveau de sol qui fut laissé en place malgré sa position topographique très haute. Plus au nord du secteur, le décapage a été arrêté après avoir enlevé les niveaux de démolition recouvrant l'arase des murs soit entre 52 et 52,50 m NGF environ ;

- les secteurs 2 et 3 correspondent à l'intérieur du bâtiment (entre les murs 1001 et 1002). Une division était nécessaire afin de disposer d'une coupe est-ouest à travers le bâtiment. Dans les deux secteurs, le décapage mécanique fut arrêté après l'enlèvement de la terre végétale et des niveaux de démolition, soit autour de 52,20 m NGF environ. Ce niveau coïncide avec l'apparition de l'arase des murs (M.1001 et 1002) ;

- le secteur 4, au nord de M.1002, fut décapé sur une épaisseur moindre car il ne présentait pas de niveaux de démolition sous la couche de terre végétale épaisse de 50 cm environ.

#### 1. Un niveau extérieur récent (secteur 1, sq.501)

Immédiatement sous une fine couche de terre végétale (environ 5 cm), un sol (sq.501) fut observé dans la moitié méridionale du secteur 1, composé d'un niveau de cailloux (US 40002) fortement compacté posé sur un niveau de préparation (US 40014). Sa limite nord est parallèle au mur 1001, qui n'était toutefois plus visible lors de l'installation de ce sol dont on ignore avec quelle structure il fonctionnait. Ce niveau est nécessairement postérieur à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, puisqu'il scelle la démolition du bâtiment (sq.502) (fig. 43).

#### 2. La démolition de la Maison du Grand Prieur (secteurs 1, 2, 3 et 4, sq.502 à 507)

Différentes unités stratigraphiques sont interprétées comme le résultat de la destruction de la Maison du Grand Prieur : elles sont regroupées en cinq séquences qui témoignent de l'organisation du chantier de démolition. La première séquence découverte (sq.502) correspond à un niveau composé de gros fragments de blocs de tuffeau, de fragments d'ardoises et de carreaux de terre cuite, ainsi que d'un très grand nombre de fragments de mortier de chaux, parfois encore appliqués contre des moellons ou fragments de pierres de taille de tuffeau. Cette séquence représente un niveau de déchets issus de la récupération des matériaux de démolition et laissés sur place. La grande quantité de mortier indique sans doute que les pierres de taille ou les moellons les plus importants furent nettoyés afin de pouvoir être réutilisés pour d'autres constructions. Ce niveau de déchets de récupération de matériaux issus de la démolition est absent à l'extérieur, du côté nord, dans le secteur 4 (fig. 44, 45). Le chantier de démolition/récupération a dû s'effectuer dans le bâtiment et plus au sud afin peut-être de laisser le terrain accessible pour l'évacuation des matériaux depuis le portail Sainte-Radegonde.

Le caractère organisé du chantier de démolition apparaît en effet sous différentes formes. Outre cette répartition spatiale des matériaux, différents faits archéologiques témoignent des moyens mis en œuvre pour ce chantier. Le fait 1003 (sq.503) correspond à une fosse aménagée, au sud, dans le secteur 1, à proximité de la porte EA.1002 du mur gouttereau 1001. Cette fosse recoupe des niveaux de la séquence 504, elle-même appartenant à la phase de démolition. Même s'il est difficile de restituer ce que ce creusement pouvait accueillir, une structure liée au chantier de démolition y fut aménagée ; un niveau de mortier de chaux 40022 souligne le contour du creusement et indique que la structure qui y prenait place fut scellée par de la chaux. La structure fut ensuite démontée ou récupérée, toujours pendant la phase de démolition puisque le remplissage (US 40016) est scellé par les niveaux de la séquence 502 précédemment décrite.

A l'intérieur du bâtiment, la séquence 505 scelle le creusement et le remplissage de deux trous de poteaux (F.1004 et F.1008) ainsi que d'un petit creusement (F.1013) situé le long de M.1002. L'interprétation de cet ensemble reste difficile à déterminer (fig. 40 et 46). Toutefois, le fait que ces creusements traversent la première séquence de démolition (sq.504, *cf. infra*), et sont recouverts par la seconde (sq.502), oblige à les interpréter eux aussi comme appartenant à la phase de démolition du bâtiment.

La séquence 504 correspond au premier niveau de démolition. Le faciès des unités stratigraphiques concernées se distingue de celui de la séquence 502 par la présence de constituants plus homogènes et plus fins avec une présence encore plus importante de mortier de chaux pulvérulent<sup>4</sup>. A noter également que contrairement à la séquence 502 qui recouvre l'arase de M.1001, 1002 et 1003, les niveaux de la séquence 504 s'appuient contre les parements des deux premiers murs mais recouvrent le dernier : il est donc possible de préciser que la destruction maximale des murs 1001 et 1002 est intervenue entre ces deux séquences, tandis que celle du mur 1003 eut lieu avant (fig. 45).

La séquence 506 correspond à l'abandon de la structure 501, c'est-à-dire au remplissage de la série de six trous de poteau observés dans les secteurs 2 et 3 (F.1011, 1012, 1014, 1015, 1020 et 1029). Ces remplissages sont directement recouverts par les niveaux de la séquence 504 et sont datés à partir de l'observation d'un seul tessou, de type « cul noir », caractéristique du 19<sup>e</sup> siècle (recueilli dans le remplissage de l'US 40053 du fait F.1014). Le remplissage de ces trous de poteaux, essentiellement composé de sable de quartz, pourrait s'expliquer par un glissement du sable contenu dans les couches 40034 et 40134 sur lesquelles un sol de pavés était probablement disposé : le comblement de ces trous (sq.506) pourrait alors être consécutif à la récupération de ce sol (*cf. infra*). Il s'agirait alors, là aussi, d'une étape dans la démolition du bâtiment.

Dans le secteur 1, aucun niveau ne correspond à cette phase de destruction ; toutefois l'unité stratigraphique 40001 formant la séquence 507 recouvre en partie l'arase du mur 1002 ; composée d'éléments assez hétérogènes, cette couche peut correspondre à des niveaux de sols extérieurs perturbés lors du chantier de démolition, d'autant plus qu'elle contient quelques tessous datant du 19<sup>e</sup> siècle (fig. 45).

### 3. L'abandon de l'édicule au sud, structure 502 (secteur 1, sq.508)

Dans le secteur 1, la fouille a montré que la structure 502 qui, selon le plan ADIL H 236, correspond à l'aménagement d'un petit espace au-dessous d'un escalier à rampe droite accolé à la façade sud (*cf. infra*, § 9), avait été abandonnée avant la phase de démolition précédemment décrite (fig. 36). En effet, sur le sol intérieur de cette structure, constitué d'un pavement en carreaux de terre cuite, repose un fin niveau de sable (US 40031-40033) recouvert d'un niveau très organique où se trouvent de nombreuses racines (US 40032). Ce niveau, qui s'apparente fortement à un niveau de terre végétale, étant par ailleurs recouvert par les couches de démolition appartenant à la séquence 502, il est légitime de penser que l'espace intérieur de cet édicule fut abandonné avant cette séquence, mais que le mur M.1003 n'a été détruit que plus tard, sans doute lors de la séquence 504 (*cf. supra*), puisque ce niveau d'abandon (US 40032) ne recouvre pas son arase (fig. 45).

L'absence de mobilier associé à ces niveaux ne permet pas la datation de cette séquence. Il faut se contenter de noter que cet abandon est intervenu après ou en même temps que le bouchage de la porte EA.1027 (sq.509) daté par la céramique du 17<sup>e</sup> siècle, mais avant la démolition du mur 1003, c'est-à-dire la séquence 504 datée du début du 19<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4</sup>. La distinction entre ces deux faciès n'est pourtant pas toujours aisée à établir : dans la coupe du secteur 3, les niveaux se confondent.

4. Le rehaussement du niveau de sol intérieur et les grandes transformations du 17<sup>e</sup> siècle (secteurs 1, 2 et 3, sq.509-515 et 517)

Cette phase est caractérisée par un rehaussement massif du niveau de sol intérieur du bâtiment (fig. 47).

Lors de la fouille, la première séquence reconnue (sq.509) correspond au creusement d'une série de six trous de poteau (F.1011, 1012, 1014, 1015, 1020 et 1029) alignés et parallèles à la partie orientale des murs 1001 et 1002 (fig. 46 et 48). Ces trous, d'une profondeur comprise entre 40 et 50 cm et espacés d'1,30 m environ, correspondent de toute évidence à une partition interne du bâtiment. Les deux espaces alors créés ne sont pas identiques, celui du sud étant plus large : 5,50 m pour seulement 4 m au nord. Cette partition, qui doit correspondre à des usages différents de l'espace intérieur qui seront abordés plus loin, pérennise une organisation plus ancienne, antérieure au rehaussement du sol, en reprenant un tracé rigoureusement identique (*cf. infra*). Ces deux cloisons ont été implantées à environ 80 cm au nord de l'alignement formé par deux fûts de colonnes (respectivement EA.1009 et 1010), mis en place dans une phase antérieure (fig. 48). Dans le dernier état du bâtiment (sq.509), il est probable que ces colonnes supportaient une poutre plutôt qu'un voûtement.

Le creusement de ces trous de poteaux traverse des niveaux correspondant à un important exhaussement du sol intérieur du bâtiment, composé de remblais qui, pour partie, faisaient clairement alterner sable et galets de quartz, alors que certaines couches au contraire s'interpénétraient (fig. 46). Il apparaît alors quasi certain que l'ensemble de ces unités stratigraphiques appartient à une même séquence (sq.513). L'examen de la céramique va également dans ce sens et indique une datation dans la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Un niveau de piétinement en pente et contre le mur 1003 a toutefois pu être observé de manière partielle à la surface de 40083. Situé à une altitude de 52,12 m NGF, il correspond à un niveau de circulation lors du chantier. Le résultat de cet apport massif de remblais est une surélévation du niveau de sol comprise entre 80 et 90 cm pour atteindre un niveau maximum entre 52,15 m (au sud) et 52,40 m NGF (au nord), à la surface de 40020 (fig. 47).

L'absence de niveau de circulation ou de niveaux de piétinement à cette même surface (US 40020-40038) laisse penser que le sol consécutif à cet apport fut récupéré lors de la démolition du bâtiment (sq 504) : il s'agissait sans doute d'un sol construit en pavés. Plusieurs indices vont dans ce sens :

- d'abord la surface supérieure (US 40020-40038-40041) est fortement irrégulière. De nombreuses petites dépressions, profondes de 1 à 2 cm et d'un diamètre avoisinant une dizaine de centimètres ont pu être observées et pourraient correspondre aux négatifs des queues de pavés (fig. 49) ;

- ensuite, un fin niveau de sable de quartz a été observé de manière sporadique dans les secteurs 2 et 3 (respectivement US 40134 et 40034) ainsi qu'au fond des creusements de la structure 501. Il peut s'agir d'un niveau de préparation pour un sol construit : carreaux de terre cuite, dalles ou pavés en pierre. Le sable trouvé au fond des creusements de la structure 501 peut provenir de la récupération des poteaux, le sable, meuble, ayant glissé au fond des trous ;

- enfin, à différents autres endroits du bâtiment, un sol de pavés a été repéré. Le seuil (UC 40010) de la porte 1002 percée dans le mur sud (M.1001) est en effet réalisé en pavés de pierre dure<sup>5</sup> (fig. 50) ; or il est fortement probable que cette porte a été percée lors de cette même phase (sq.510) puisque son seuil n'est qu'à 15 cm au-dessus de la surface de 40020-40038-40041. Elle n'a sans doute pas fonctionné avec les niveaux de sol plus anciens et plus

<sup>5</sup>. S'agit-il de calcaire lacustre ?

bas de 90 cm puisque aucun emmarchement n'est visible. Au contraire, si un sol de pavé est restitué à la surface de 40020-40038-40041, le niveau de circulation intérieur est alors quasi identique à celui du seuil de la porte. De plus, dans le secteur 1, à l'extérieur du bâtiment, des pavés (UC 40027) ont été découverts contre le mur 1001<sup>6</sup>. Leur mise en place (sq.511) fonctionne avec celle du seuil de la porte 1002. En outre, dans la partie encore en élévation du bâtiment (zone 3), au rez-de-chaussée de la pièce orientale, un sol de pavés de pierre dure se trouve à une altitude identique.

Il est donc à peu près certain qu'un tel sol recouvrait l'ensemble des secteurs 2 et 3 et qu'il fut totalement récupéré au 19<sup>e</sup> siècle, lors de la phase de démolition du bâtiment. Il est aussi certain que la porte 1002 fut percée en raison de l'exhaussement intérieur.

D'autres transformations appartiennent également à cette phase. La fouille a déterminé que le sol extérieur de pavés (UC 40027), précédemment décrit comme la séquence 511, scelle le remplissage (US 40023) d'une petite tranchée de construction (F.1005) destinée à boucher la porte 1026 permettant jusqu'alors un accès depuis l'ouest au petit édicule (structure 502) accolée au sud du mur 1001 (l'ensemble de cette action forme la séquence 509). La condamnation de cet accès témoigne d'une réorganisation de l'espace, que la céramique permet de dater du 17<sup>e</sup> siècle. Il est donc possible que cette séquence soit contemporaine de la mise en place du sol de pavés (sq.511).

La séquence 517 correspond aux faits 1019 et 1021, dont le premier semble être un creusement du second. Ce ou ces faits sont situés le long du mur 1001, côté intérieur (secteur 2), immédiatement devant la porte 1002. Leur interprétation reste actuellement sujette à cautions. Il pourrait s'agir d'une tranchée de réfection du mur puisque une reprise du parement coïncide précisément avec ces creusements, reprise qui résulterait du percement de la porte 1002. La tranchée 1021, large de 60 cm et profonde de 90 cm, ne fut pas fouillée dans son intégralité mais seulement sur une longueur de 2,40 m ; elle se prolonge plus à l'ouest, au-delà de la limite de fouille. Dans l'état actuel des connaissances, il faut donc se contenter de noter que F.1021 fut creusé à partir de la séquence 514 (US 40062) et que son remplissage fut scellé par la séquence 513 (US 40041), deux séquences qui correspondent au rehaussement massif du niveau intérieur du bâtiment, probablement opéré lors d'un même chantier puisque aucun niveau piétiné, susceptible de correspondre à un niveau de sol, n'est apparu à la surface de la séquence 514. Le creusement de cette tranchée (sq.517), qui s'intercale entre les deux, suggère que la porte 1002 ait été percée alors que l'exhaussement était en cours.

Une dernière séquence (sq.515) appartient à cette même phase de travaux : il s'agit de l'abandon du fait 1022-1025, qui correspond au négatif d'une sablière basse destinée à soutenir une cloison construite en matériaux légers, selon un tracé strictement identique à celui de la structure 501 décrite plus haut (fig. 51). Cette sablière basse, implantée dans un sol de terre, fut enlevée lors de la séquence 515 et sa suppression entraîna un effondrement des bords du négatif (US 40096). Le reste du remplissage de ce négatif a livré dans le secteur 2 une faible quantité de mobilier céramique (US 40123) qu'il est toutefois possible de dater du 16<sup>e</sup> siècle, sans pour autant exclure une utilisation jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Il est en effet plus que probable que l'abandon de cette structure précède de peu le rehaussement du niveau de sol (sq.513-514). En effet, il a déjà été démontré que la structure 501 (sq.512) lui est contemporaine et le fait que celle-ci reprenne un tracé identique à celui du fait 1022-1025 ne peut être fortuit (fig. 46). Ainsi doit-on penser que lorsqu'il fut décidé de rehausser le niveau du sol, obligeant l'abandon de la sablière basse, il était prévu de maintenir la partition de

---

<sup>6</sup>. Le démontage de ces pavés a d'ailleurs permis d'observer qu'ils reposaient sur une fine couche de sable de quartz, identique à 40034-40134.

l'espace et de recréer une structure de fonction similaire mais cette fois-ci supportée par des poteaux implantés dans les remblais et non par une sablière basse.

Cet important exhaussement du niveau de sol ainsi que les aménagements qui lui sont directement liés (mise en place de la partition interne d'un tracé identique à la précédente, création d'un nouvel accès au sud et de niveaux de sols extérieurs associés) présentent une datation identique du début du 17<sup>e</sup> siècle. Il est donc possible de corréliser ces observations archéologiques aux sources écrites et de penser que ces transformations résultent du changement d'affectation du bâtiment qui d'hôtellerie devint la Maison du Grand Prieur, à l'occasion de la réforme des Mauristes effectuée à partir de 1637 (LELONG 1989 : 42).

L'interprétation fonctionnelle de ces espaces reste toutefois difficile à déterminer, les vestiges archéologiques n'étant pas suffisants pour caractériser le type d'occupation. La zone fouillée n'a pas permis de connaître la raison de la partition interne du bâtiment, ni même son extension. La récupération du sol effectuée lors de la démolition du bâtiment ne facilite pas non plus son interprétation.

Les sources écrites sont peu nombreuses mais permettent toutefois de savoir qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle le rez-de-chaussée du bâtiment était un espace de services où se trouvaient des écuries et des remises. Déjà cités par Ch. Lelong et N. Coowar, deux procès-verbaux révolutionnaires, l'un de 1791, l'autre de 1797, mentionnent le bâtiment avant sa démolition (LELONG 1989 : 79-81 ; COOWAR 1999 : 33-34). Après une nouvelle recherche menée aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire, il apparaît que seul le document datant du 12 février 1791 est bel et bien classé sous la cote 1Q283, celui de 1797 n'ayant pu être retrouvé<sup>7</sup>.

La description est assez vague mais permet toutefois de caractériser la fonction des salles en rez-de-chaussée à la fin du 18<sup>e</sup> siècle :

*« ... au bout la cy contre cour et jardin est un batiment, ayant son entrée par le midi ; derrière lequel est le chemin ou entrée de l'église cy après, composé au rez-de-chaussée de plusieurs écuries remises et serre ou orangerie au premier de différentes chambres à cheminée et grenier [...] tour, ayant vingt cinq toises quatre pieds de longueur sur cinq toises cinq pieds de large... »*

A la lecture de l'ouvrage de Ch. Lelong et du mémoire de maîtrise de N. Coowar, il ne semble pas que le procès-verbal de 1797 mentionne la fonction du premier niveau ; en revanche il précise que le rez-de-chaussée était composé « vers le levant, d'un grand vaisseau voûté » (LELONG 1989 : 79).

Les renseignements fournis par ces textes sont vagues et difficiles à mettre en relation avec les observations archéologiques, elles-mêmes peu révélatrices d'un usage particulier. Le voûtement de la pièce n'est même pas assuré : les colonnes découvertes lors de la fouille (EA.1009 et 1010) laissent plus penser à des supports intermédiaires de poutres pour un plafond/plancher qu'aux supports de voûtes d'ogives ou de voûtes d'arêtes, en raison de leur faible diamètre (45 cm). En revanche, il n'est pas assuré que ce fut toujours le cas, un certain nombre d'indices laissant au contraire penser que dans son état initial le rez-de-chaussée du bâtiment (dans la partie fouillée au moins) aurait pu être voûté (*cf. infra*, § 11).

---

<sup>7</sup>. Contrairement à ce qu'indiquent Ch. Lelong et N. Coowar, les deux procès-verbaux ne sont pas rangés sous la cote 1Q283 qui ne contient que des documents de 1791.

## 5. L'occupation extérieure continue au sud (secteur 1, sq.516)

Regroupées sous la séquence 516, les unités stratigraphiques 40029, 40061-40026, 40078, 40079, 40101, 40106, 40105 et 40107 correspondent à une succession de ragréages et réparations de niveaux de sol extérieurs dans le secteur 1. Ces niveaux, tous datés du début du 17<sup>e</sup> siècle, témoignent de l'entretien constant de la cour située au sud du bâtiment. Fonctionnant avec ces niveaux, deux états d'une petite rigole aménagée le long du mur 1001 ont été identifiés (F.1007). La fonction précise de cette rigole est difficile à établir : s'agit-il d'une canalisation destinée à l'évacuation de l'eau ? Cette rigole, dans son état primitif, fut aménagée avec soin : des blocs de tuffeau jointifs forment son coté sud (UC 40131) tandis qu'au nord, le mur 1001 la délimite. Elle fonctionne alors avec le niveau de sol 40105. Dans un deuxième temps, cette tranchée semble avoir été comblée (US 40082), tandis que les niveaux de sol extérieurs s'accumulent. Ainsi le second état de cette tranchée (US 40069) fonctionne-t-il avec 40061-40026. C'est lors de la séquence 511 que cette rigole fut à nouveau remblayée et définitivement abandonnée (US 40068, 40066). Ce remplissage fut alors scellé par la mise en place du pavement 40027 (sq.511, *cf. supra*, § 4).

## 6. L'occupation intérieure du bâtiment avant le rehaussement du 17<sup>e</sup> siècle (sq.517)

Sous l'épais rehaussement du sol déjà décrit (*cf. supra*, § 4, sq.513-514) sont conservés plusieurs niveaux de circulation en plus ou moins bon état (fig. 47). Ces niveaux ne sont pas répartis de manière homogène sur toute la surface intérieure du bâtiment, l'emprise de la sablière basse (US de creusement 40099 et 40127) marquant une limite (fig. 51) :

- au sud, on reconnaît un niveau de circulation qui s'apparente à un sol de terre battue (US 40112, 40128, 40129 et 40122) et que la céramique qu'il a livrée permet d'attribuer au début du 17<sup>e</sup> siècle, voire à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Ce niveau est lui-même posé sur un sol antérieur composé d'éléments plus hétérogènes que le précédent (US 40132). Celui-ci n'est d'ailleurs pas parfaitement conservé ; l'unité stratigraphique 40130 semble en effet pouvoir être interprétée comme un amas, peut-être issu de la destruction partielle de 40132. Ce niveau correspond à l'arrêt de la fouille à la fin de la campagne de 2006 ;

- du fait 1022-1025 au mur 1002, soit dans la partie nord, aucun niveau de circulation n'a été reconnu. Les unités stratigraphiques sont elles aussi datées du tournant des 16<sup>e</sup>- 17<sup>e</sup> siècles mais ne correspondent pas à des niveaux de sol. En effet, les constituants plus grossiers semblent plutôt provenir d'une démolition : peut-être faut-il alors penser qu'un sol construit (carreaux ou pavés) recouvrait ces niveaux et aurait été récupéré juste avant le rehaussement (sq.513-514). Les différents niveaux qui portaient sans doute ce sol construit reposent sur une couche de mortier (US 40120), sur laquelle était également posée la sablière du fait 1022-1025. C'est sur ce niveau, qui s'apparente davantage à un niveau de circulation, que la fouille a été interrompue en 2006.

## 7. La fosse dépotoir 1023 (secteur 4, sq.519)

Au nord du mur 1002, un important creusement (F.1023) a été identifié dans l'angle oriental formé entre le contrefort, le mur et la coupe C.42 au-delà de laquelle il se prolonge (fig. 45). Cette fosse est profonde d'environ 1,30 m ; creusée à partir de 40060, elle comporte deux couches de remplissage (US 40043 et 40109) dont le riche mobilier, incluant des tessons de céramique de taille importante, permet de dater ces niveaux entre la fin du 15<sup>e</sup> siècle et le milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il faut noter aussi la présence d'un lot remarquable de tessons caractéristiques d'une période antérieure, s'étalant du début du 14<sup>e</sup> siècle au début du

15<sup>e</sup> siècle. L'examen des fragments permet de rattacher cette céramique à un usage domestique d'une assez grande qualité.

#### 8. L'occupation extérieure continue au nord (secteur 4, sq 520)

Cette fosse (F.1023) recoupe une séquence de niveaux d'occupation extérieure. Si les différentes couches fouillées présentent effectivement des surfaces de circulation, il ne s'agit pas de sols de cour comme ceux regroupés sous la séquence 516. En effet, on a affaire soit à des niveaux de tuffeau concassé ou pulvérulent (US 40039-40069) soit à des couches plus brunes, sans doute organiques (fig. 43). La succession importante de ces niveaux témoigne toutefois d'un entretien constant de cet espace extérieur.

La céramique permet de dater la séquence du bas Moyen Age : entre la fin du 14<sup>e</sup> siècle et la fin du 15<sup>e</sup> siècle pour les niveaux les plus récents (US 40039) et entre le début du 14<sup>e</sup> siècle et le début du 15<sup>e</sup> siècle pour les niveaux intermédiaires (US 40045 et 40094), les niveaux les plus anciens ne contenant quasiment pas de mobilier. Aucune hypothèse ne permet toutefois d'expliquer l'absence de stratification entre la fin du 15<sup>e</sup> siècle et le 19<sup>e</sup> siècle.

En 2006, la fouille s'est arrêtée en exposant l'unité stratigraphique 40076 qui appartient également à cette séquence.

#### 9. La construction de la structure 502 (secteur 1, sq.521)

Partiellement dégagée, la structure 502, qui se poursuit au-delà de la limite orientale de la zone 4, est composée du mur 1003, de la porte 1026 qui le perce à l'ouest ainsi qu'à l'intérieur d'un sol en carreaux de terre cuite (F.1007).

Tous les niveaux fouillés jusqu'à présent dans ce secteur sont postérieurs à sa construction, qui est donc au moins antérieure au 17<sup>e</sup> siècle, et postérieure à la construction du bâtiment principal contre lequel elle s'appuie. La fouille seule n'a pas permis de préciser sa fonction. Le plan H 236 déjà cité indique bien la présence d'une petite pièce barlongue accolée à l'emplacement de la structure 503, mais pas sa fonction (fig. 36). La gravure du *Monasticon Gallicanum*, qui date de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, représente un escalier à rampe droite accolé au mur sud du bâtiment, à l'emplacement de l'édicule découvert à la fouille (fig. 52) : la structure 502 pourrait alors correspondre à une petite pièce aménagée sous la voûte portant les marches de cet escalier et remplissant des fonctions de stockage.

#### 10. La construction du mur 1004 (secteur 4, sq 521)

L'état d'avancement de la fouille n'a pas non plus permis de caler stratigraphiquement la construction du mur 1004. Ce mur, perpendiculaire au tronçon occidental du mur 1002, lui est postérieur ; en revanche il est antérieur à l'ensemble de la séquence 520 (*cf. supra*, § 8), puisque les différentes unités stratigraphiques fouillées s'appuient contre lui. Sa destruction est donc postérieure à la fin du 15<sup>e</sup> siècle mais sans doute antérieure à la fin du 17<sup>e</sup> siècle puisqu'il ne figure pas sur la gravure de Gaignières, datée de 1699 et qui représente le monastère vu de l'est (fig.52).

La position de ce mur, à proximité immédiate de la section occidentale de la fouille, n'a pas permis d'appréhender les niveaux situés plus à l'ouest ; il a toutefois été possible de constater que la stratification était différente d'un côté et de l'autre de la maçonnerie.

## 11. Questions sur la construction du bâtiment (M.1001 et 1002)

L'emplacement de la fouille avait été décidé à partir des renseignements fournis par le plan ADIL H 236. Conformément à ce qu'indique ce document, les murs 1001 et 1002, correspondant au prolongement du bâtiment dit « Maison du Grand Prieur », dont le tiers occidental est encore en élévation, ont été mis au jour (fig. 54, 55 et 56). Selon le plan, ces murs ne sont pas rectilignes sur toute leur longueur mais leurs tronçons orientaux marquent une inflexion vers le sud qui a déterminé l'emprise de la zone 4. Au droit de cette inflexion (fig. 55), le contrefort visible sur le plan, au nord, a lui aussi été reconnu. La fouille de la fosse F.1023 a permis de découvrir une part importante de son élévation révélant que sa partie supérieure est parallèle au tronçon occidental du mur 1002 alors qu'en partie basse le contrefort est d'un plan différent, parallèle à la portion orientale de ce même mur, ce qui semble plus conforme au plan ADIL H 236. Malgré l'exiguïté de la surface observée, il semble que la partie basse corresponde bien à l'élévation du contrefort et non à sa fondation. Ce changement d'orientation révèle-t-il une reprise du contrefort, voire de toute une partie du bâtiment ? Ou s'agit-il d'un changement de parti lors de la construction, d'un repentir ? Le mur 1002 s'appuie-t-il sur une maçonnerie plus ancienne ? La poursuite de la fouille en 2007 permettra sans doute de répondre à ces questions.

Toujours est-il que les murs 1002 et 1001 s'identifient sans aucun doute comme le prolongement des murs 505 et 506 de la zone 3, et appartiennent sans doute à l'état primitif du bâtiment remontant à la fin du 12<sup>e</sup> siècle déjà identifié plus à l'ouest. Ces deux murs sont construits en pierres de taille de moyen appareil de tuffeau disposées en appareil réglé et présentent sur l'angle de leur inflexion une colonne engagée dont la présence suggère que l'espace fût voûté dans son état primitif.

Dans leur état actuel, les deux colonnes (EA 1009 et 1010), découvertes à l'occasion de la fouille mais non représentées sur le plan H 236, n'ont pas pu servir de support intermédiaire à ce voûtement (*cf. supra*, § 4). Toutefois, la découverte d'une base quadrilobée (UC 40138) sous le fût pourtant de plan circulaire de la colonne 1010 suggère que ces éléments ont fait l'objet de transformations (fig. 57). On ne peut donc exclure un voûtement primitif qui reste à confirmer par la poursuite de la fouille.

## 3. PROJETS POUR 2007

### 3.1. Exploitation des fouilles anciennes et collecte documentaire

L'essentiel de l'inventaire du mobilier anciennement découvert étant achevé, au moins sous une forme préliminaire qui permet de le localiser, de le quantifier et d'en connaître la nature, il est désormais possible de sélectionner les éléments qui méritent une étude plus approfondie : la céramique associée à des couches bien identifiées (*cf. supra*, § 1.1 et 1.2), le petit mobilier bénéficiant des mêmes conditions d'enregistrement, ou encore les restes de vêtements (textiles et cuirs) découverts dans les sépultures. Une partie des tissus est d'ores et déjà à l'étude dans le cadre d'un mémoire de master 1 d'archéologie préparé par Delphine Henri sous la double tutelle d'Elisabeth Lorans et de Sophie Desrosiers, spécialiste des tissus médiévaux.

Dans le cadre d'un contrat de travail à mi-temps, qui court d'octobre 2006 à avril 2007, Emeline Marot poursuit la collecte documentaire, en intégrant le maximum d'éléments au sein du système de gestion de bases de données ARSOL développé par le LAT sous 4<sup>e</sup> Dimension

et qui permet d'enregistrer et d'exploiter conjointement les sources matérielles, planimétriques et iconographiques en relation avec un système d'information géographique (GALINIE *et al.* 2005).

A court terme, l'accent est mis sur les tâches suivantes :

- intégration du mobilier des fouilles anciennes dans la base ARSOL, quand son enregistrement le permet ;
- poursuite du dépouillement des dossiers de fouille de Ch. Lelong déposés aux Archives municipales, en privilégiant désormais les églises romane et gothique puisque les niveaux antérieurs ont déjà été étudiés (MAROT 2006) ;
- poursuite de la collecte des sources planimétriques et iconographiques (fonds de la SAT, fonds du cabinet d'architecture Boille, Archives nationales etc.) ;
- collecte des sources médiévales et modernes, éditées ou manuscrites, à étudier de première main.

### **3.2. Travail de terrain**

Conformément au programme annoncé fin 2005 et qui a fait l'objet d'une autorisation triennale en mars dernier, l'accent sera mis dans les deux ans à venir sur les zones 1 d'une part, 3 et 4 d'autre part.

En zone 1, sera poursuivie la fouille des niveaux conservés dans les secteurs 1 et 2 correspondant pour l'essentiel à l'utilisation du site pendant le premier millénaire. Toutefois, le relevé des maçonneries ultérieures, en particulier celles de l'église romane, sera poursuivi pour préparer l'étude de ces vestiges, qui méritent une nouvelle analyse avant leur éventuel aménagement.

En ce qui concerne l'ancienne hôtellerie du monastère, l'objectif est double :

- 1) dans la zone 4, atteindre les niveaux de construction du bâtiment pour en connaître toute l'histoire stratigraphique et déterminer la présence ou non d'une occupation antérieure à cette construction ;
- 2) dans la zone 3, achever tous les relevés qui peuvent être effectués sans échafaudage, en ayant recours, si cela est envisageable d'un point de vue financier, à des photos redressées pour les parties hautes.

A l'issue de ces travaux, il sera possible de produire une étude assez fine du bâtiment, malgré le caractère encore partiel de la fouille. Celle-ci pourra être étendue à toute la partie disparue à partir de 2009, l'année 2008 étant consacrée à l'examen des niveaux les plus anciens, s'ils existent. S'ils sont absents de cette partie du site, l'effort sera reporté sur la zone 1.

En outre, le projet de la Municipalité de percer une nouvelle entrée, commune à l'établissement scolaire et au site archéologique, dans le front oriental de l'enceinte, nécessite un relevé préalable qui sera effectué par le LAT courant janvier.

#### 4. BIBLIOGRAPHIE

COOWAR 1999

Coowar N. – *Evolution topographique de l'abbaye de Marmoutier du Moyen Age au XIXe siècle*, mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie du Moyen Age, Université de Tours, 2 vol. dactyl. (sous la direction d'Elisabeth Lorans).

GALINIE *et al.* 2005

Galinié H. *et al.*, ARSOL, la chaîne de gestion des données de fouille du Laboratoire Archéologie et Territoires, *Les petits cahiers d'Anatole*, 17 (27/05/2005), 2005, [http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2\\_17.pdf](http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_17.pdf).

LELONG 1980

Lelong C., Observations et hypothèses sur l'église abbatiale gothique de Marmoutier, *Bulletin monumental*, 138, 1980, p. 117-171.

LELONG 1987a

Lelong C., L'abbatiale de Marmoutier au X<sup>e</sup> siècle, *Bulletin monumental*, 145, p. 165-171.

LELONG 1987b

Lelong C., L'abbatiale romane de Marmoutier, *Bulletin monumental*, 145, p. 173-204.

LELONG 1989

Lelong C., *L'abbaye de Marmoutier*, Chambray-lès-Tours, Editions C.L.D.

LELONG 1992

Lelong C., Mourir à Marmoutier : cimetière, tombes et pratiques funéraires, *Bulletin de la Société Archéologique de la Touraine*, XLIII, p. 473-496.

MAROT 2006

Marot E., *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), analyse archéologique des vestiges antérieurs au 11<sup>e</sup> siècle*, mémoire de Master 2 recherche, sous la direction de E. Lorans, doc. dactyl. 2 vol.

MARMOUTIER 2005

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), rapport 2005, première campagne de relevé et de fouille, projet 2006-2008*, doc. dactyl. 2 vol.

## **5. LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des interventions scientifiques et des opérations de valorisation.

Annexe 2 : Inventaire du mobilier archéologique issu des fouilles de Ch. Lelong conservé à la Société Archéologique de Touraine (sur CD-ROM).

Annexe 3 : Inventaire des monnaies provenant de Marmoutier et de Saint-Martin de Tours conservées à la Société Archéologique de Touraine.

## **Annexe 1 : Liste des interventions scientifiques et des opérations de valorisation.**

### **Présentations scientifiques du programme de recherche**

Le programme de recherche conduit sur le site de Marmoutier depuis 2004 a fait l'objet en 2006 de cinq interventions :

- 23 mars : « Le site de Marmoutier et son environnement : l'étude des interactions entre une communauté monastique et son milieu dans la longue durée », journée d'étude sur « La Loire et ses patrimoines » organisée par Alain Salmagne (Prof. Univ. Tours) et Christian Trézin (DRAC) au Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance ;

- 24 juin : « Marmoutier : archéologie d'un site monastique dans la longue durée », Journée archéologique du Centre organisée par le SRA, Orléans ;

- 12 septembre : « Marmoutier : principaux résultats de la campagne 2006 », séminaire de rentrée du Laboratoire Archéologie et Territoires, Tours ;

- 27 octobre : « Marmoutier : les chantiers des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles ; présentation devant les membres du Projet Collectif de Recherche coordonné par Christian Sapin (CNRS, Dijon) et intitulé « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'An Mil » ; séance de travail puis visite sur place à l'occasion de la réunion du PCR à Tours du 26 au 28 octobre ;

- 10 novembre : « Marmoutier : genèse et évolution d'un espace monastique (4<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles) », séminaire du CEPAM « Monachisme et espace social en Occident de l'Antiquité au Moyen Âge : recherches actuelles sur quelques sites monastiques majeurs dans l'histoire occidentale, séminaire organisé par Michel Lauwers (Prof. Univ. Nice), Nice.

### **Valorisation auprès du grand public**

#### ***Visites guidées pendant l'été 2006***

- 12 juillet : visite destinée principalement aux collègues archéologues, historiens et autres de Tours (Université, INRAP, CNAU etc. ; une cinquantaine de visiteurs) ;

- 19 et 23 juillet : accueil de deux groupes de gardes suisses (environ 80 personnes en tout), à la demande de la Mission européenne Saint-Martin de Tours dirigée par Antoine Selosse ;

- 25 juillet : accueil de membres de l'Association des Amis de Candes et de saint Martin (une dizaine de visiteurs) ;

- 27 juillet : accueil d'un groupe de hongrois originaires de Szombathely, ville natale de saint Martin (une quarantaine de visiteurs) ;

- 16 et 17 septembre, Journées européennes du Patrimoine : ouverture du site le samedi et le dimanche après-midi ; sept visites guidées ayant réuni environ 300 personnes, organisées en collaboration avec la Direction des Archives et du Patrimoine de la Ville de Tours qui a enregistré les inscriptions.

#### ***Panneaux de présentation***

Trois panneaux de 80 par 120 cm ont été préparés pour les Journées Européennes du Patrimoine, en collaboration avec Gilles Dinety, maquettiste de l'association ARCHEA (voir annexe 1 p.3 à 5) :

- Marmoutier : quinze siècles de vie monastique, panneau de présentation générale du site ;
- Les églises du monastère, portant principalement sur les trois églises abbatiales successives ;
- De l'hôtellerie à la maison du Grand Prieur.

### ***Médias***

- Radio France Tours : reportage radiophonique enregistré le 20 juillet et diffusé le lendemain ;
- Presse : *Tours.infos*, juillet-août 2006, p. 9 et *Nouvelle république*, 20 septembre 2006.

# Marmoutier : quinze siècles de vie monastique

**M**armoutier tire son origine de la volonté de saint Martin, élu évêque de Tours en 370, de concilier les devoirs de sa charge avec un mode de vie correspondant à l'idéal ascétique des Pères du désert. Il établit donc un ermitage sur la rive nord de la Loire, à quelques kilomètres en amont de la Cité où se dressait la première cathédrale de Tours. Son biographe, Sulpice Sévère, relate le mode de vie austère de Martin et de ses disciples, qui habitaient dans des cellules en bois ou dans des grottes et ne se réunissaient que pour les offices et les repas.



Le mur le plus ancien repère a été percé sur une brique cubique de 10 cm sur 10 cm. Ce repère est placé, après le sondage des années de bulles, à l'extrémité d'un s.

**A** ce jour, les fouilles archéologiques conduites sur le site n'ont pas livré de témoignages assurés de cette première période du monastère mais ont révélé des traces d'occupation antique qui peuvent être antérieures à la fondation martinienne.

**L**es sources textuelles médiévales et modernes, les plans anciens ainsi que les vestiges subsistants permettent de restituer la topographie générale du monastère à partir des 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> siècles.



Vue générale du coteau montrant les grottes aménagées au 10<sup>e</sup> s. et la tour des doctes.

**A**u sein d'une vaste enceinte, l'église et les bâtiments monastiques se dressaient au pied du coteau ; à l'ouest, l'hôtellerie ; à l'est l'infirmerie dotée de sa propre église dédiée à Benoît ; plus au sud, des dépendances telles que la grange et les



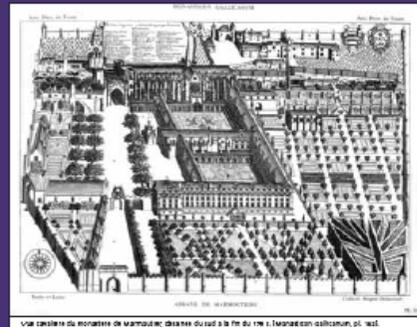
Plan de la grange et des écuries au 10<sup>e</sup> s. Murs, en creux, entaillé.

écuries ainsi qu'un large cimetière, associé à l'église Saint-Nicolas, qui fut consacré par le pape en 1096. Il devait accueillir les laïcs résidant à proximité du monastère. Enfin, sur les hauteurs du coteau, à Rougemont, fut édifié au début du 14<sup>e</sup> siècle le logis de l'abbé, ce qui entraîna l'agrandissement de l'enceinte.

**L**ors de la réforme du monastère par la communauté de Saint-Maur, engagée au début du 17<sup>e</sup> siècle, de nouveaux bâtiments furent édifiés, tels que le portail de la sacristie situé dans le prolongement de l'église abbatiale. Certains édifices projetés, comme le double doître, ne furent pas achevés. La vue de Gaignères donne une vision plus réaliste du monastère que la vue cavalière dessinée à l'initiative des Mauristes et qui associe réalisations et projets.



Vue cavalière du monastère de Marmoutier, dessinée de vue d'artiste au 17<sup>e</sup> siècle.



Vue cavalière du monastère de Marmoutier, dessinée de vue d'artiste au 17<sup>e</sup> siècle. Imprimerie catholique, pl. 161.

**L'**abbaye fut désaffectée à la Révolution puis transformée en hôpital militaire, avant d'être vendue en 1798 ; la démolition de la majorité des bâtiments, laissés à l'abandon, fut achevée en 1818-1819. Racheté par l'ordre du Sacré Cœur en 1847, le domaine fut transformé en établissement scolaire, ce qui préserva son intégrité.



Plan cadastral de 1811 montrant l'emprise de l'ancien monastère de Marmoutier et ses environs à cet état, commune de Saint-André-la-Marche, 170000-100.

**L**e site fut étudié par Charles Lelong qui fouilla partiellement l'emprise de l'église abbatiale de 1974 à 1983. Depuis 2004, le Laboratoire Archéologie et Territoires (Université de Tours-CNRS) a engagé, avec le soutien de la Ville de Tours, du Conseil Régional du Centre (Association ARCHEA) et du Ministère de la Culture, un programme de recherche de longue haleine. L'objectif majeur est d'étudier, dans la longue durée, l'organisation topographique d'un ensemble complexe qui, réunissant les moines et les laïcs à leur service, accueillait à la fois des activités religieuses et domestiques, voire artisanales. Cela implique non seulement l'étude des principaux bâtiments mais aussi l'analyse des zones périphériques, situées au contact de la Loire dont la proximité a constitué une forte contrainte pour l'aménagement du monastère.



Plan général du monastère localisant les principaux édifices médiévaux et modernes.

# Les églises du monastère

**M**armoutier, comme tous les monastères d'origine ancienne, comportait un grand nombre d'églises et de chapelles remplissant des fonctions distinctes et dont toutes ne sont pas précisément localisées.

La première basilique, dédiée aux apôtres Pierre et Paul, fut construite par Martin, probablement au pied du coteau, à l'emplacement des églises abbatiales ultérieures, et un siècle plus tard un sanctuaire dédié à Saint-Jean fut bâti par l'évêque Volusien, sans doute au chevet de la basilique des Saints Apôtres. Aucun de ces deux édifices n'a été reconnu par l'archéologie.

**A** ce jour, trois églises abbatiales successives ont été identifiées, dont les deux plus récentes présentent le plan classique des grandes églises de pèlerinage dotées d'un déambulatoire à partir du 11<sup>e</sup> siècle.



La façade occidentale de l'église gothique et, sur la gauche, la tour du cloître, tel que au 17<sup>e</sup> siècle au nord de l'abbatiale romane (dessin de M. Lottin, 1902, collection 1 art).

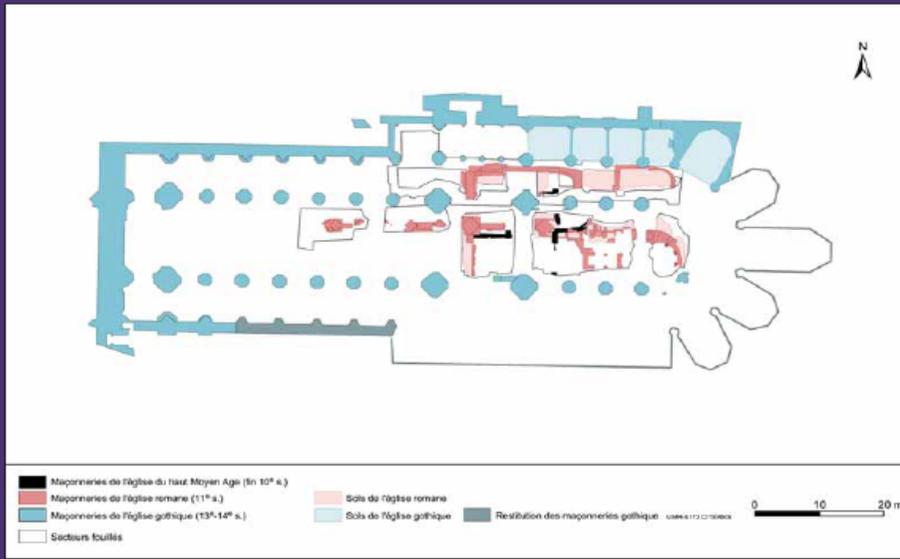


Les premiers plans de l'édifice en 1096, sous le transept, qui a remplacé le chevet de Saint-Martin (dessin de M. Lottin, 1902, collection 1 art).

**L**e plan de l'église gothique, dont le côté nord subsiste partiellement en élévation, a été presque entièrement mis au jour par les travaux de Charles Lelong. Cet édifice de plus de 120 m de long, en incluant le porche construit en fin de travaux, entre 1312 et 1352, présentait une vaste nef à trois niveaux d'élévation flanquée de bas-côtés.

**L**e bras nord du transept, conservé, avait incorporé la grotte du Repos de saint Martin, précédée d'une chapelle depuis le 11<sup>e</sup> siècle. De même importance à Marmoutier que le tombeau du saint dans la basilique de Tours, cette petite cellule a déterminé l'emplacement des églises abbatiales successives depuis au moins le 10<sup>e</sup> siècle. Enfin, à l'extrémité orientale, le déambulatoire servait de profondes chapelles rayonnantes.

**L**es vestiges de l'église édifiée vers 980 par la famille comtale de Blois, en un temps de restauration monastique, permettent de restituer un plan basilical à trois vaisseaux fermé par un chevet à trois absides. La croisée du transept était délimitée par quatre arcades reçues par des piliers en équerre à l'est et cruciformes à l'ouest. Alors que les piliers étaient bâtis en pierre de taille, les murs étaient en petit appareil à joints épais.



Plan de l'église abbatiale identifiée à ce jour

**L**'église romane, consacrée par le pape en 1096, présentait un vaste plan à double transept et une crypte-halle qui se terminait en hémicycle. On y accédait à l'origine par deux petits escaliers couvés, situés à l'ouest, qui furent ensuite remplacés par des escaliers latéraux ouvrant sur le déambulatoire. La crypte offrait une grande diversité de supports ornés de chapiteaux.



Chapiteau représentant une scène de chasse



La crypte romane : entrées occidentale et orientale



Vestiges de l'église de la fin du 10<sup>e</sup> siècle : à l'est l'arcature et le cloître

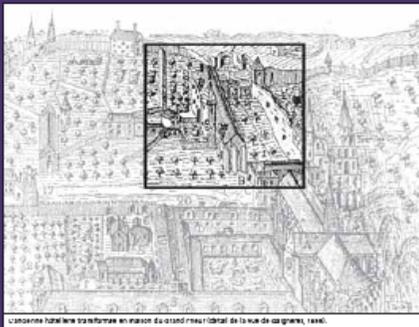
# De l'hôtellerie à la maison du Grand Prieur

Dans la partie nord-ouest de l'enclos, près de la porte Sainte-Radagonde, subsiste l'extrémité occidentale de l'ancienne hôtellerie du monastère, transformée en maison du Grand Prieur par les Mauristes au 17<sup>e</sup> siècle.



La partie occidentale de l'ancienne hôtellerie, vue du sud.

La Chronique des Abbés de Marmoutier attribue à Hervé de Villepreux, abbé entre 1177 et 1187, la construction de l'hôtellerie, dont la localisation, entre l'une des portes de l'enceinte et l'église abbatiale, permettait l'accueil de laïcs de passage sans perturber la vie monastique.

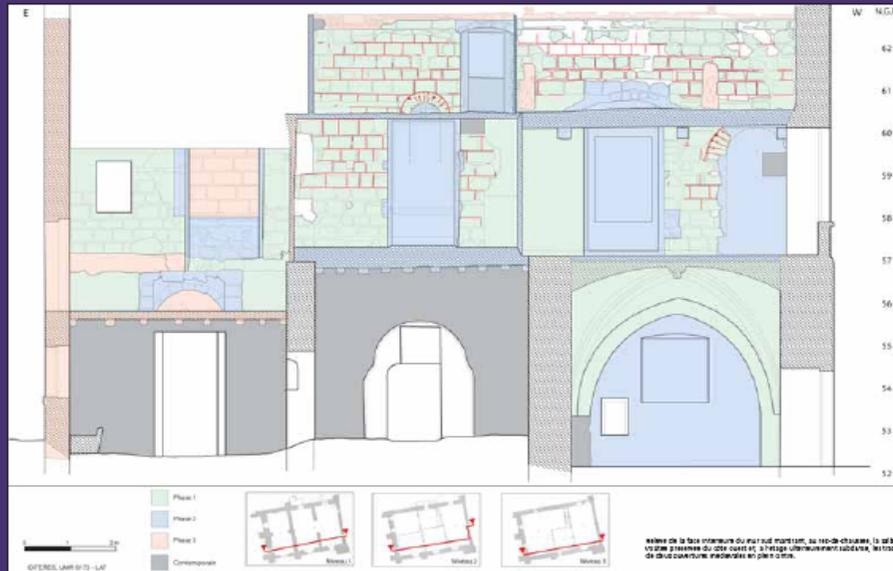


L'ancienne hôtellerie transformée en maison du Grand Prieur à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, au sud.



Plan du 19<sup>e</sup> siècle montrant le bâtiment primitif et au nord-ouest, l'extension d'époque moderne (Lach, n° 236).

Long d'environ 50 m pour une largeur de 12 m, ce bâtiment comportait deux niveaux et présentait aux deux tiers de sa longueur une inflexion qui reste à expliquer : campagnes de construction distinctes ou contrainte topographique ?



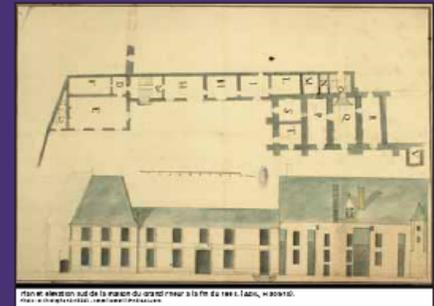
Édifié en moyen appareil, le bâtiment était pourvu de contreforts massifs. Le rez-de-chaussée, cloisonné et partiellement voûté, était surmonté d'un étage, correspondant à un volume unique dans la partie préservée : on peut supposer l'existence d'une grande salle à fonction résidentielle au-dessus d'un niveau à fonction de service.



Vue générale de la zone en fouille, prise du nord, au centre l'angle de l'ancien bâtiment primitif en deux niveaux.

Lors de la réorganisation du monastère par les Mauristes, une hôtellerie fut aménagée dans l'aille occidentale du nouveau cloître et le bâtiment primitif fut transformé en maison du Grand Prieur. Le long mur que l'on observe encore greffé sur l'angle nord-ouest appartient à une extension du 18<sup>e</sup> siècle.

Au 19<sup>e</sup> siècle, la partie occidentale épargnée par les démolisseurs fut d'abord utilisée comme école puis comme bâtiment agricole et fortement remaniée. La fouille des parties détruites, engagée en 2006, permettra de préciser la chronologie et l'évolution fonctionnelle d'un type de bâtiment rarement préservé dans les anciens monastères bénédictins.



Plan en élévation sud de la maison du Grand Prieur à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, au sud.

**Annexe 3 : Inventaire des monnaies provenant de Marmoutier et de Saint-Martin de Tours conservées à la Société Archéologique de Touraine.**

**"CLASSEUR LELONG"**

Dénomination donnée à un classeur déposé à la Société Archéologique de Touraine et contenant des monnaies collectées par Charles Lelong sur les sites de Saint-Martin et de Marmoutier ainsi qu'à diverses autres occasions.

L'identification des onze monnaies romaines a été vérifiée par Philippe Schiesser, le reste l'a été par mes soins.

Christian Theureau, à Tours le 20 avril 2006

**Références bibliographiques**

- CB** : Colbert de Beaulieu - Les potins dits « à la tête diabolique », un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation, *Revue Belge de Numismatique*, 1970 : 97-123 et pl. VI.
- Co** : Cohen H. - *Description des monnaies frappées sous l'Empire romain. 2e édition*, 8 vol. et un dictionnaire, Paris, 1880-1892, réédition Akademische Druck, édition universitaire, Graz (Autriche), 1955.
- D** : Duplessy J. - *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*, Maison Platt, Paris, 2 vol., 2<sup>e</sup> éd., 1999.
- F** : collection F. Feuarent - *Jetons et Méreaux depuis Louis XI jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte*, Maison Platt, Paris, 4 vol., rééd., 1995.
- PA** : Poey d'Avant F. - *Les monnaies féodales de France*, Maison Florange, Paris, 3vol., réimp., 1999.
- RIC** : *The Roman Imperial Coinage*, Mattingly, Sydenham, Sutherland et Webb éd. Londres 1923-1981.
- S** : Sear D. R. - *Romain coins and their values -280BC-AD 96*, Londres, 2000.

**"Classeur Lelong" – 1-a) SAINT-MARTIN : identifications**

n° inventaire	type	définition	datation	référence
2003.SM.1	potin turone	fragment - au taureau cornupète	1av/1ap JC	CB 6
2003.SM.2	romaine	Nerva ?	96-98 ?	S 863 ?
2003.SM.3	romaine	Constantin I	307-337	S 3780
2003.SM.4	liard au dauphin	flan court et ébréché - François I ou Henri II	1543-1559	D 931ou 1003
2003.SM.5	double parisis	cassé sur pliure - Philippe VI	1341-1346	D 268
2003.SM.6	obole féodale	fragment - vicomté de Limoges, type d'Eudes immobilisé	10°-début 11°	PA 2288
2003.SM.7	obole féodale	type bléso-chartrain, Chartres	11B-12A	PA 1736
2003.SM.8	féodal	petit blanc de Charles VII dauphin de Viennois	1422-1440	PA 4961
2003.SM.9	liard de cuivre	Louis XIV (Vimy)	1655-1657	D 1588
2003.SM.10	grand jeton	à la nef "volgue la galere.../vive le bon roy...", Nuremberg	14B-15°	F 11541
2003.SM.11	liard de cuivre	Louis XIV (Corbeil)	1655	D 1588
2003.SM.12	denier féodal	Beauvais, évêque Hervé	986-998	PA 6455 ou 6457-6461
2003.SM.13	double féodal	à l'hermine, duché de Bretagne, Jean IV	1365-1373	PA 744
2003.SM.14	double tournois	usé et ébréché - Louis XII	1498-1514	D683
2003.SM.15	obole féodale	ébréchée - type bléso-chartrain, Chartres	11°-12A	PA1736-9
2003.SM.16	denier féodal	comté d'Anjou, type immobilisé de Foulques	12A-13A	PA1497 va
2003.SM.17	obole tournois	partielle - Louis IX	1245-1270	D194
2003.SM.18	obole tournois	Louis IX	1245-1270	D194
2003.SM.19	obole tournois	partielle - Louis IX	1245-1270	D194
2003.SM.20	denier féodal	ébréché - comté de Chartres, anonyme	13°	PA1741
2003.SM.21	denier féodal	usé et ébréché - comté de Chartres, anonyme	13°	PA1733-1742
2003.SM.22	double tournois	cassé et ébréché - Philippe IV le Bel	1295-1303	D229
2003.SM.23	denier féodal	comté de Blois, Hugues de Châtillon	1292-1303	PA1712
2003.SM.24	denier féodal	comté de Vendôme, Bouchard VI	1315-1353	PA1819
2003.SM.25	gros ou demi	dit florette, rogné - Charles VI, Chinon	1420	D417K
2003.SM.26	double parisis	ébréché - Charles IV	1326	D244C
2003.SM.27	denier féodal	ébréché - comté de Poitiers, Alphonse	1241-1267	PA2582
2003.SM.28	double tournois	rogné - Henri II	1552	D1005A
2003.SM.29	double tournois	rogné - Henri III	1586	D1152
2003.SM.30	denier tournois	Henri III	1577-1589	D1153
2003.SM.31	double tournois	Louis XIII, Rouen	1639	D1373
2003.SM.32	double tournois	Louis XIII, La Rochelle	1642	D1377
2003.SM.33	denier féodal	principauté de Dombes, Gaston usufruitier	1651	PA5210
2003.SM.34	double féodal	principauté de Dombes, Gaston usufruitier	1638	PA5201
2003.SM.35	obole féodale	denier rogné - Le Puy, évêché	10°-11°	PA2228
2003.SM.36	denier féodal	partiel - comté de Poitiers, Alphonse	1241-1267	PA2582-2587
2003.SM.37	obole	ou denier rogné et ébréché - indéterminé	Moyen Age	-
2003.SM.38	obole	ou denier rogné et ébréché - indéterminé	Moyen Age	-
2003.SM.39	double tournois	rogné et très usé - indéterminé	17°	-
2003.SM.40	denier féodal	comté de Poitiers, Alphonse	1241-1267	PA 2583
2003.SM.41	denier tournois	percé et ébréché - Louis IX	1245-1270	D193
2003.SM.42	jeton	très érodé - au globe crucifère, Nuremberg	1559	-
2003.SM.43	jeton	usé - Louis XIV, Nuremberg	1643-1650	F12979var
2003.SM.44	douzain	usé et fragmenté - Louis XII	1507	D672
2003.SM.45	denier féodal	au châtel, Saint-Martin de Tours	12°-1204	PA1637
2003.SM.46	romaine	Valentinien I, Arles	364-367	RIC IX, 9ii
2003.SM.47	moyen jeton	inspiré de monnaies de Charles IV à Charles V	14°	-
2003.SM.48	moyen jeton	à la nef "volgue la galere.../vive le bon roy...", Nuremberg	14B-15°	F11541
2003.SM.49	grand jeton	à la nef "volgue la galere.../vive le bon roy...", Nuremberg	14B-15°	F11541
2003.SM.50	grand jeton	aux armes écartelées du Dauphiné	15B	F11321
2003.SM.51	grand jeton	Henri IV en cavalier guerrier	1596	F11860

2003.SM.52	grand jeton	F; Morin, maire de Tours	1631	F8340
2003.SM.53	Moyen jeton	à la nef "volgue la galere.../vive le bon roy...", Nuremberg	15°	F11541
2003.SM.54	blanc? douzain?	usé et érodé - François Ier	1540-1547	D920, 922 ou 925?
2003.SM.55	grand jeton	érodé - de la Chambre des Comptes du Roi	16B	F1750
2003.SM.56	grand jeton	à "la poignée de mains", allemand	16B	-
2003.SM.57	grand jeton	aux armes écartelées du Dauphiné	15B	F11321
2003.SM.58	grand jeton	le cosmos, Nuremberg (CK)	1582-1583	F11716
2003.SM.59	grand jeton	vertus royales, Charles IX	1560-1574	F11674
2003.SM.60	grand jeton	Ordinaire des Guerres, Charles IX	1561	F11662
2003.SM.61	grand jeton	Conseil du roi, Henri III	1574-1589	F68
2003.SM.62	grand jeton	concorde mère de la paix, Nuremberg (CK)	1587	F11788a
2003.SM.63	grand jeton	concorde mère de la paix, Nuremberg (CK)	1587	F11788a
2003.SM.64	méreau	plomb uniface; écu fascé de 4 pièces et accosté de palmes	?	-

<b>"Classeur Lelong" – 1-b) SAINT-MARTIN : annotations à caractère archéologique</b>		
<b>n° inventaire</b>	<b>notes lues</b>	
2003.SM.1	7/02/70	PE.26A (pilier P3) vers 1,80 sous 49,73
2003.SM.2	-	-
2003.SM.3	15/01/70	pilier E du transept
2003.SM.4	13/05/68	CG 11 - sur pieds du squelette
2003.SM.5	23/11/68	PC 53
2003.SM.6	9/01/69	PC 245
2003.SM.7	2/05/69	A' cote 48,34
2003.SM.8	7/05/69	secteur B' - cote 48,80 sur sépulture
2003.SM.9	16/10/69	PP -0,40
2003.SM.10	18/06/70	pilier est ( <i>redaté 13/5/68 avec la description, sans raturer la 1° date</i> )
2003.SM.11	28/03/73	P1 . S2
2003.SM.12	12/12/74	P1-gravats -0,20 ( <i>près d'un croquis donnant un dessus de base = 0</i> )
<i>(aucune note autre que celles d'identification de 2003.SM.13 à 39 inclus)</i>		
2003.SM.40	1861	Ratel ( <i>a</i> )
2003.SM.41	juin 1861	Ratel
2003.SM.42	juin 1861	Ratel
2003.SM.43	1861	don Ratel
2003.SM.44	1861	Ratel
2003.SM.45		trouvé lors des restaurations de la tour Charlemagne en 1956. vendu à l'antiquaire de l'Arétuse. Racheté par moi en fév. 1973.
2003.SM.46		trouvé 8 passage de la Grandière - 150m env. Ouest de la Poste - Don Michel Dubois
<i>(aucune note autre que celles d'identification pour les derniers éléments de la série, de 2003.SM.47 à 64 inclus)</i>		

a) Stanislas RATEL, ingénieur ayant participé à la construction de la première gare de chemin de fer de Tours, membre de la Commission de l'Œuvre de Saint-Martin, a fouillé à l'emplacement de l'actuelle basilique et a publié ses résultats :  
Stanislas RATEL - *Les basiliques de Saint-Martin à Tours, fouilles exécutées à l'occasion de la découverte de son tombeau*, 72 p et 9 planches hors texte, Vromant éditeur, Bruxelles, 1886.

*Remarque* : C. Lelong a-t-il obtenu ces cinq jetons repérés "Ratel" auprès de la descendance de l'ingénieur ou les a-t-il prélevés dans les collections de la S.A.T.?

<b>"Classeur Lelong" – 2-a) MARMOUTIER : identifications</b>				
<b>n° inventaire</b>	<b>type</b>	<b>définition</b>	<b>datation</b>	<b>référence</b>
2003.M.1	potin turone	au taureau cornupète	1 av/1ap JC	CB 7
2003.M.2	romaine	Constantin I	307-337	S 3767
2003.M.3	romaine	Constantin I	312-330	Co 462-6
2003.M.4	romaine	Constantin I, César, Trèves	323-324	RIC 7, 433
2003.M.5	romaine	Valens ou Gratien	367-375	-
2003.M.6	romaine	Gratien	367-383	-
2003.M.7	romaine	Valens	364-378	-
2003.M.8	romaine	Valentinien I	383-392	RIC 9, 7viii
2003.M.9	romaine	Théodose ?	379-395 ?	?
2003.M.10	obole féodale	Comté de Nevers, type déformé de Louis IV	11B-12°	PA2113
2003.M.11	denier féodal	Comté du Mans, type immobilisé d'Herbert	11°	PA1546
2003.M.12	denier féodal	rogné - évêché du Puy	11°	PA2227
2003.M.13	denier féodal	au châtel, Saint-Martin de Tours	12°-1204	PA1646
2003.M.14	obole tournois	ou imitation, rognée, Louis XI	15B	D565
2003.M.15	denier tournois	au châtel, Louis IX	13B	D193
2003.M.16	denier tournois	au châtel, type de Saint-Martin, Philippe II	1204-1230?	D176
2003.M.17	denier parisis	très usé, Philippe IV?	14°	D221?
2003.M.18	denier tournois	couronnelle et lis, Charles VII	1423-1435	D491
2003.M.19	liard	au Saint-Esprit, Henri III	1583-1589	D1146
2003.M.20	double tournois	usé, Henri III, Angers	1577-1589	D1152
2003.M.21	double tournois	presque totalement lisse, de Henri III à Louis XIII	1577-1643	-
2003.M.22	double tournois féodal	très usé, comté de Réthel, Charles I de Gonzague ou Charles II (= Charles III de Gonzague)	1634-1659	PA6160, 6164, 6169, OU 6190
2003.M.23	double de Sedan	duché de Bouillon, Frédéric-Maurice de la Tour	1632-1652	PA6357
2003.M.24	double tournois	Louis XIII	1619	D1358
2003.M.25	liard de France	Louis XIV, Vimy	1655-1658	D1588
2003.M.26	liard de France	Louis XIV	1656	D1588
2003.M.27	moyen jeton	à la nef "volgue la galere.../vive le bon roy...", Nuremberg	14B-15°	F11541
2003.M.28	obole féodale	comté de Poitiers, type immobilisé de Charles II, Melle	12°B	F2493

<b>"Classeur Lelong" – 2-b) MARMOUTIER : annotations à caractère archéologique</b>		
<b>n° inventaire</b>	<b>notes lues</b>	
2003.M.1	28/04/80	couche noire sous le béton à fin tuilot (-1,90) TR I.
2003.M.2	14/02/77	sur carrelage profond D I.
2003.M.3	17/02/78	dans couche d'incendie D I.
2003.M.4	18/01/86	près fondations goth. TR sur (?).
2003.M.5	21/10/78	sur tuffeau, sous couche incendie TR I 2.
2003.M.6	21/10/78	sur tuffeau, sous couche incendie TR II 1.
2003.M.7	-	sur tuffeau, sous incendie TR II 3.
2003.M.8	17/03/77	varia crypte.
2003.M.9	16/10/78	remblai sur ressaut de l'absidiole orientale D II.
2003.M.10	27/06/77	rond-point crypte. Terre noire sur sol roman supérieur.
2003.M.11	18/06/76	Crypte. Terre noire niveau bases des colonnettes.
2003.M.12	16/10/76	Crypte. Escalier N-S (grand). Niveau base de grande baie occid.
2003.M.13	16/06/76	Crypte. Terre noire contact bases (sic).
2003.M.14	-	CHA I. Surface.
2003.M.15	25/04/79	Chœur. Radier surface.
2003.M.16	25/02/77	Abs. de 980. Contact terre jaune et noire, -30 cm sous retrait.
2003.M.17	-	CHA III. Niveau supr. des remblais romans.
2003.M.18	juin-82	N 7. Surface.
2003.M.19	26/03/82	Puits. -3,50m.
2003.M.20	13/01/76	CHA I,2.
2003.M.21	mars-82	N 6. Remblais -0,40 à l'ouest murs aux peintures.
2003.M.22	14/12/74	Entrée chapelle rayonnante. Gravats.
2003.M.23	22/06/77	Rond-point. Remblais remués niveau profond.
2003.M.24	28/01/81	Façade (gravats).
2003.M.25	3/05/75	Dans déchets de taille, face S du 2° pilier du chœur à l'ouest.
2003.M.26	14/06/77	Rond-point crypte. Niveau aras(...?).
2003.M.27	26/09/77	Niveau dallage près pilier SE de croisée.
2003.M.28	21/01/81	Crypte. Terre noire dans salle occidentale.

Fin de l'inventaire